

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple. | | |

LE MONDE ILLUSTRÉ

3me année, No 142—Samedi, 22 janvier 1887
Bureaux : 30, rue St-Gabriel, Montréal

LE No. 5 CENTS

ABONNEMENTS :
Six mois : \$1.50. — Un an : \$3.00



L'HON. LOUIS OLIVIER TAILLON,
DÉPUTÉ (CONSERVATEUR) DU COMTÉ DE MONTCALM



GEORGES DUHAMEL
DÉPUTÉ (NATIONAL) DU COMTÉ D'IBERVILLE



GUILLAUME ALPHONSE NANTEL,
DÉPUTÉ (CONSERVATEUR) DU COMTÉ DE TERREBONNE

PARLEMENT DE QUÉBEC

LE MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 22 Janvier 1887

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-nous, par Léon Leduc. — Le parlement de Québec. — Chronique canadienne, par l'abbé Casgrain. — Poésie : Le soir, par Junior. — Le cannibalisme dans les Montagnes Rocheuses. — Nos gravures. — La bonté. — Nos primes. — Comment s'habiller. — Choses et autres. — Récréations de la famille. — Feuilleton : Jean-Jeudi (suite).

GRAVURES. — Portraits des députés du Parlement de Québec : Hon. Louis Olivier Taillon ; M. Georges Duhamel ; M. Guillaume Alphonse Nantal. — La chasse à l'original dans les forêts canadiennes. — Réception des clubs canadiens à New-York. — Gravure du feuilleton.

Primes mensuelles du "Monde Illustré"

1 ^{re} Prime	50
2 ^{me} "	25
3 ^{me} "	15
4 ^{me} "	10
5 ^{me} "	5
6 ^{me} "	4
7 ^{me} "	3
8 ^{me} "	2
86 Primes, à \$1	86

94 PRIMES . . . \$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.



Je suis un peu comme Lafontaine qui disait un jour :

— Si Peau d'Ane m'était conté, j'y prendrais un plaisir extrême.

J'aime les contes bien dits, et c'est pour cela que j'aurais voulu connaître le comte Galland, qui contait si bien ses contes.

Quand, en famille, une de mes vieilles parentes raconte à mes enfants l'histoire de "Bonnet-Rouge," une des plus émouvantes, les plus longues, les plus fantastiques que je connaisse, Pierre et Laurence ne sont pas les seuls qui écoutent, car tout en faisant mine de lire mes journaux, je prête une oreille très attentive aux aventures du héros du récit.

C'est pour cela que, me trouvant parfois à la campagne, je n'ai jamais perdu une occasion de rencontrer les conteurs renommés.

C'est pour la même raison que souvent je suis allé écouter un brave homme, que vous connaissez sans doute, et qui tient un petit hôtel non loin du marché Bonsecours.

. Cet hôtelier, comme on n'en voit plus, approche de la soixantaine, il a beaucoup voyagé, beaucoup retenu, et vraiment, c'est toujours avec un nouveau plaisir que j'entends sa bonne grosse voix nous disant une aventure quelconque.

Un soir, nous étions chez lui et, comme les clients n'embombent pas d'ordinaire l'établissement et que, ce jour-là, le vent et la neige se battaient dehors, nous étions plus tranquillement encore assis en rond près du poêle, causant de choses et d'autres.

—Tiens, dit tout à coup notre hôte, ce diable de temps me fait souvenir d'une aventure qui m'est arrivée, il y a, ma foi, vingt ans, je crois...

—Une histoire ! dites ! nous écoutons.

—Oui, il faisait un temps à ne pas mettre un informé à la porte, commença-t-il en renflant sa voix, qui avait alors des profondeurs, un creux invraisemblable ; il était dix heures du soir, c'est-à-dire que j'allais fermer et qu'il s'en allait minuit.

—Je comptais mon argent dans mon tiroir, qui ferme à clef comme vous savez, vu qu'il n'y a pas de serrure et que c'est une combinaison, qu'on n'a pas besoin de clef, parce que c'est plus commode et qu'on peut la perdre. Voilà qu'il entre trois

hommes ; ils n'étaient pas trois, ils étaient quatre, quatre grands gaillards, plus haut que le tuyau du poêle, quand je dis quatre, il y en avait deux petits et deux moyennement grands. Même qu'il y en avait un avec un capot, couleur de canelle, que je connaissais bien, car il avait déjà fait de mauvais coups dans les auberges des environs, qu'on m'avait racontés, parce que je ne l'avais jamais vu.

—Qu'est-ce qu'il faut vous servir ? que je leur dis, en regardant toujours leurs mains de préférence à leurs pieds et en refermant mon tiroir où était mon argent.

—Du gin pour tout le monde, que me répond le plus petit ou l'autre qui était moyennement petit, je ne me rappelle plus au juste, mais ce que je sais bien, c'est que je leur sers ce qu'ils m'avaient demandé du whiskey et du gin, pas mélangé, pur, comme me le vend le marchand que vous connaissez peut-être et qui demeure rue St-Paul.

—Il était bon, car ils n'en ont pas laissé une goutte, et j'attendais mes vingt cents.

—Le grand, c'est-à-dire l'un des quatre, dit au petit, vu qu'ils étaient ensemble, en mettant la main dans son gousset de pantalon : "On boit à bon marché à soir," l'autre se mit à rire et je commençais à me méfier. Le troisième ne disait rien et le dernier, celui qui avait le capot, couleur de canelle, regardait le plafond en sifflant.

—V'là cent piastres, que me dit celui qui avait fouillé dans le gousset de son pantalon, en me présentant un bill.

. "Je le regarde, il était bon..."

—Attends, que je me dis, en moi-même, toi t'as déjà bu plus de dix traites ce soir, avec ton cent piastres, sans payer, parce que les autres n'avaient pas pu te le changer. Justement je devais aller le lendemain payer à M. Villeneuve, un compte pour du rye, vu que je l'achète là, parce qu'il est bon, c'est même de celui que vous venez de boire, et que j'aime mieux avoir du bon que du mauvais, et j'avais l'argent, tout de l'argent dur, dans mon tiroir, en rouleaux.

—Ça ne m'a pris de temps à lui donner son change, tout en regardant où était mon *revolteur*, que j'avais prêté le matin à un de mes garçons, qui était allé à St-Eustache, en passant par le chemin du Sault, qui n'est pas sûr le soir, v'là qu'on y arrête les gens, près de la maison carrée, parce qu'elle est ronde, et qu'il l'avait pris avec lui. Mais j'avais ma hachette, une hachette fraîche affilée, brillante comme de l'argent, peinte en vert, à l'autre bout, sous mon comptoir.

—Attendez, que me dit l'autre, si vous n'avez que de l'argent dur, je crois que j'ai du plus petit change.

—Pas de ça, que je lui réponds, prenez vos trente sous, moi aussi j'aime ça : l'argent de papier.

—Alors voilà qui veut ravoier son bill de cent piastres, qu'il m'avait donné, pour boire sans payer, en croyant que j'allais lui rendre parce que je n'avais pas de change, mais que j'en avais justement pour la raison que je vous ai contée. Moi je ne voulais pas, il essaya de passer la main par dessus le comptoir, pour ouvrir le tiroir et le ravoier, j'y prends le bras, comme ça, mais plus fort, parce que je ne voudrais pas vous faire mal, que vous êtes des messieurs ; il tire, je serre, les autres veulent s'en mêler, alors je prends ma hachette. Ils se sauvent, je cours après... le dernier qui passait la porte était justement celui au capot couleur de canelle, j'y envoie un coup de hachette *drête*, là, dans la tête...

—Dans la tête, je vous dis, drête en arrière...

—Je le manque ! ! ! ! !

—Je n'en ai plus jamais entendu parler...

—Ce que je vous dis là est aussi vrai que je suis ici.

—Le lendemain, je rencontre M. Cassidy, le défunt M. Cassidy, qui a été maire, — vous l'avez peut-être bien connu, — c'était un homme pas fier et qui causait volontiers avec le monde. Je lui raconte l'affaire.

—Ecoute Léon, qui me dit, — Léon, c'est mon nom, — tu as eu de la chance de ne pas l'avoir tué, et que l'affaire n'ait pas eu de suite, car, si bien que la chose se soit terminée, je te le dis, tu aurais peut-être pu être occupé... mais pas inquiété ! ! !

. Ce récit est à peu près authentique, c'est une de ces histoires écornifistibulantes dans lesquelles l'intérêt général disparaît pour ne faire ressortir que les réflexions, les écarts du conteur.

Cependant, il est impossible d'en rendre la saveur, car tout est dans le ton, dans la pose, dans les gestes.

. Il vient de mourir à Exeter, New-Hampshire, un homme qui a eu l'honneur de voyager un des premiers sur un bateau à vapeur.

Le Dr William Perry, était en effet le dernier survivant de ceux qui ont fait le premier voyage dans le bateau du grand Fulton, il y a soixante-dix-neuf ans.

Ce vieillard, mort à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans, était fier de rappeler cet événement qui devait opérer plus tard une révolution si complète dans les relations des peuples.

Ce nom de Fulton, réveille en effet tout un monde d'idées, une foule d'expériences qui appartiennent à la science moderne.

Cet Américain de génie, né en 1765, orphelin à trois ans, fut élevé à la diable, plus souvent dans les champs qu'à l'école et atteignit ses dix-huit ans, sachant à peine lire et écrire. Cependant, le cerveau était bien équilibré, la tête pleine d'ambitions, et le cœur haut placé. Voulant être plus près du centre des lettres et des sciences qu'il ignorait, il se rendit en Angleterre, puis de là, à Paris.

Il travailla avec une énergie de fer, étudia la mécanique, les sciences en général, apprit le français, l'allemand et l'italien en quelques années.

En 1797 il eut une entrevue avec Carnot, et lui exposa ses idées sur l'iberté du commerce. Le 18 Fructidor vint renverser ses espérances, et il reprit ses études.

C'est alors qu'il inventa un bateau sous-marin, qui pouvait rester plusieurs heures sous l'eau, et était destiné à envoyer des pétards pour faire sauter des navires et qu'il nomma *torpedos*.

Le *torpedo* consistait en une boîte de cuivre assez grande pour contenir une centaine de livres de poudre. A cette boîte était adapté une sorte de chien de fusil, faisant feu à un moment calculé. L'appareil ainsi préparé était attaché à une corde, qu'il fallait aller fixer aux flancs du navire à faire sauter, et quand le mouvement d'horlogerie arrivait au terme de sa course, l'explosion avait lieu.

Ce système fut présenté au premier Consul, l'expérience eut lieu et réussit, mais ne fut pas accepté pour différentes raisons.

Il revint en Amérique, continua ses travaux et s'occupa surtout des progrès des machines à vapeur.

Il construisit un bateau à vapeur, le *Clermont*, et au mois d'août 1807, le premier *steam-boat* qu'ait vu l'Amérique fut envoyé sur l'Hudson.

Bientôt il perfectionna son œuvre, et il établit un service de poste entre New-York et Albany, parcourant en trente heures les cent cinquante milles de distance qui séparaient ces deux villes.

La première apparition de ce bateau qui crachait le feu et la fumée, jeta la consternation au milieu du pays qu'il traversait. Les marins qui le rencontrèrent furent saisis d'une terreur panique ; les uns, disent les journaux de l'époque, se précipitèrent à fond de cale ; les plus braves se jetèrent à genoux et prièrent Dieu de détourner de leur tête la colère du monstre.

Tout a bien changé depuis quatre-vingts ans !

. Vous savez que le Reichstag, la Chambre des députés allemands, a été dissoute par suite de son refus de voter le fameux bill du ministère de la guerre.

Il s'agissait de consentir à une augmentation énorme du budget pour mettre l'armée sur le pied de guerre... pour être plus sûr de la paix, disait le chancelier de fer. Mais l'Allemagne, surchargée d'impôts, fatiguée de payer toujours pour acheter des fusils, alors qu'elle demande du pain, a refusé net.

En vain Bismarck avait épuisé son talent oratoire à faire valoir toutes ses mauvaises raisons pour faire passer sa loi ; il avait été même plus loin, il avait pris le ton de la menace : "Refusez si vous voulez, dit-il, je vous renverrai chez vous,

et j'aurai plus tard une nouvelle Chambre qui votera ce que vous refuserez."

Rien n'y fit, et la Chambre refusa de voter les crédits demandés.

Bismarck, l'homme de fer, tient sa parole : il a renvoyé la Chambre...

C'est la guerre, soyez-en certain, c'est la guerre !

. Elections municipales, contestations d'élections locales, élections fédérales, élections de ceci, de cela, partout il est question d'élections.

C'est la manie du moment.

C'est le moment où tout est à vendre et à acheter.

La chose est triste, mais il faut espérer que les offres d'achat et de vente de consciences sont repoussées de part et d'autre.

Il est déjà assez regrettable que l'on dise la chose est possible sans qu'elle soit vraie !

. LE MONDE ILLUSTRÉ n'est plus le seul du genre dans l'aristocratique famille des journaux du samedi.

J'ai l'honneur de vous annoncer la naissance d'un beau gros frère, bien fait, bien bâti, bien constitué, qui semble devoir vivre de longs jours, le *Pictorial Times*, qui a fait son apparition dans le monde samedi dernier.

Les parrains et marraines ne lui manquent pas, lisez-le, et vous ne le regretterez pas.

Leon Leduc

PARLEMENT DE QUÉBEC

HON. LOUIS OLIVIER TAILLON

Né à Terrebonne, le 26 septembre 1849, a fait ses études au collège Masson.

Reçu avocat en 1865. Nommé Conseil de la Reine le 20 janvier 1882.

A pris une part active à la grande démonstration de l'Association Saint-Jean-Baptiste, en 1874.

Elu député aux élections générales de 1875 et réélu en 1878. Battu le 14 octobre dernier, par M. L. O. David. Elu dans le comté de Montcalm le 11 décembre.

Nommé orateur de la Chambre des députés en 1885. Procureur-général en 1884.

Marié en 1876, avec Mlle Marie-Louise-Georgina, fille de feu P. U. Archambault.

Conservateur en politique, l'hon. M. Taillon s'est acquis rapidement une haute position dans son parti et a une grande réputation comme orateur.

GEORGES DUHAMEL

Né à Belœil, le 1^{er} janvier 1855, fils de feu Toussaint Duhamel, cultivateur, et de Théotiste Ostigny.

A fait ses études classiques au collège de Sainte-Marie de Monnoir. Entra peu de temps après être sorti du collège dans l'étude de MM. Longpré et David, et plus tard dans celle de MM. de Bellefeuille et Turgeon.

Admis au barreau en 1879, exerce sa profession en société avec M. Joseph Adam.

L'un des orateurs les plus influents et les mieux doués de la jeune phalange conservatrice, vice-président de club Cartier en 1881, il a pris part à toutes les luttes politiques depuis 1875. S'est acquis une réputation d'orateur de premier ordre et a pris une grande part au mouvement qui a éclaté lors de l'affaire Riel et à l'organisation du parti national.

Battu dans le comté de Laprairie par une majorité très faible, il a été élu le 11 décembre, dans le comté d'Iberville, par une majorité de 451 voix.

Marié le 30 janvier 1883, avec Mlle Cordélia Dugas, fille de feu le Dr A. Dugas, l'un des vailants patriotes de 1837.

GUILLAUME ALPHONSE NANTEL

Descend d'une des plus vieilles familles du pays et originaire de Dieppe.

Fils de M. Guillaume Nantel et de Adélaïde Desjardins. Né à Saint-Jérôme en 1852. Elève du collège de Sainte-Thérèse.

A fait ses études de droits dans l'étude de M. Bélanger, et de M. J. A. Ouimet, M. P., dont il a été l'associé pendant trois ans.

Reçu avocat en 1874.

Propriétaire et rédacteur du journal *Le Nord*, publié à Saint-Jérôme. A fait partie de la rédaction de *La Minerve*. Directeur de la compagnie du chemin de fer de colonisation de Montréal.

Elu en 1882. Démissionnaire peu de temps après pour céder son siège à l'hon. J. A. Chapleau, qui venait d'être nommé Secrétaire-d'Etat. Réélu le 30 août 1882 et le 14 octobre 1886 par plus de 300 voix de majorité.

Conservateur.

CHRONIQUE CANADIENNE

UNE MAISON DE CULTIVATEUR

VOYEZ-VOUS là-bas, sur le versant de ce coteau, cette jolie maison qui se dessine blanche et propre, avec sa grange à couverture de chaume, sur la verdure tendre et chatoiyante de cette belle érablière.

C'est une maison canadienne.

Du haut de son piédestal de gazon, elle sourit au grand fleuve, dont la vague où frémit sa tremblante image, vient expirer à ses pieds.

Car l'heureux propriétaire de cette demeure aime son beau grand fleuve, et il a soin de s'établir sur ses bords.

Si quelquefois la triste nécessité l'oblige à s'éloigner, il s'en ennuie et il a toujours hâte d'y revenir. Car c'est pour lui un besoin d'écouter sa grande voix, de contempler ses îles boisées et ses rives lointaines, de caresser de son regard ses eaux tantôt calmes et unies, tantôt terribles et écumantes.

L'étranger qui, ne connaissant pas "l'habitant" de nos campagnes, croyait pouvoir l'assimiler au paysan de la vieille France, son ancêtre, se méprenait étrangement.

Plus éclairé et surtout plus religieux, il est loin de partager son état précaire.

En comparaison de celui-ci, c'est un véritable petit "prince" parfaitement indépendant sur ses soixante ou quatre-vingts arpents de terre, entourés d'une clôture de cèdre et qui lui fournissent tout ce qui lui est nécessaire pour vivre dans une honnête aisance.

Voulez-vous maintenant jeter un coup d'œil sous le toit dont l'aspect extérieur est si riant ?

Je vais essayer de vous en peindre le tableau, tel que je l'ai vu maintes fois.

D'abord, en entrant dans le "tambour," deux seaux d'eau fraîche, sur un banc de bois, et une tasse de ferblanc, accrochée à la cloison, vous invite à vous désaltérer.

A l'intérieur, pendant que la soupe cuit sur le poêle, la mère de famille assise, près de la fenêtre, dans une chaise berceuse, file tranquillement son rouet.

Un mantelet d'indienne, (calicot) un jupon d'étoffe du pays et une "câline" propre sur la tête, c'est toute sa toilette.

Le petit dernier dort à ses côtés dans son "ber."

De temps en temps, elle jette un regard réjoui sur sa figure fraîche, qui, comme une rose épanouie, sort du couvre-pied d'indienne de diverses couleurs, dont les morceaux taillés en petits triangles, sont ingénieusement distribués.

Dans un coin de l'appartement, l'aînée des filles, assise sur un coffre travaille au métier (à tisser) en fredonnant une chanson.

Fort et agile, la navette vole entre ses mains, aussi fait-elle bravement dans sa journée sept ou huit aulnes de toile du pays à grand'largeur qu'elle emploiera plus tard à faire des vêtements pour l'année qui vient.

Dans l'autre coin, à la tête du grand lit à courtoise blanche et à carreaux bleus, est suspendue une croix entourée de quelques images.

Cette petite branche de sapin flétrie qui couronne la croix, c'est le rameau béni.

Deux ou trois marmots, nu-pieds sur le plancher, s'amusent à atteler un petit chien.

Le père, accroupi près du poêle, allume gravement sa pipe avec un tison ardent qu'il assujettit avec son ongle. Bonnet de laine rouge sur la tête, gilet et culotte d'étoffe grise, bottes sauvages, tel est son accoutrement.

Après le repas, il faut bien fumer une "touche" avant d'aller faire le train ou battre à la grange.

L'air de propreté et de confort qui règne dans toute la maison, le gazouillement des enfants, les chants de la jeune fille qui se mêlent au bruit du rouet, l'apparence de santé et de bonheur qui resplendit sur tous les visages, tout, en un mot, fait naître dans l'âme le calme et la sérénité.

Si jamais, sur la route, vous étiez surpris par le froid ou la neige, allez heurter sans crainte à la porte de la famille canadienne, et vous serez reçu avec ce visage ouvert, avec cette franche cordialité que ses ancêtres lui ont transmise comme un souvenir et une relique de la vieille patrie. Car, l'antique hospitalité française, qu'on ne connaît plus guère aujourd'hui dans certaines parties de la France, semble être venue se réfugier sous le toit de l'habitant canadien.

Avec sa langue et sa religion, il a pieusement conservé ses habitudes et ses vieilles coutumes.

Le voyageur qui serait entré, il y a un siècle, sous ce toit hospitalier, y aurait trouvé les mêmes mœurs et le même caractère.

L'ABBÉ CASGRAIN.



LE SOIR

A Mlle GEORGINE B. N...

Lorsque le crépuscule a brillé sur la terre,
Quand le disque empourpré s'affaïsse à l'horizon,
Quand la nuit va bientôt remplacer la lumière,
Quand l'insecte bruyant s'endort sous le gazon ;

Aimez-vous un beau soir, quand la lune s'élançe,
Comme un cygne prenant son essor gracieux ?
L'avez-vous admirée alors qu'elle s'avance
Majestueusement jusqu'au milieu des cieux ?

Dites, n'aimez-vous pas voir monter les étoiles
A la suite, le soir, après l'astre béni ;
Ces brillants diamants qui vont rmer les voiles
Dérobant à nos yeux le céleste infini ?

Avez-vous entendu les chants de la feuillée
Quand la brise, le soir, l'agite mollement ?
Savez-vous les douceurs, l'attrait de la veillée
Sous le pavillon bleu d'un calme firmament ?

Plongée, un de ces soirs, dans quelque rêverie,
Avez-vous écouté la chanson des ruisseaux ?
Sur la plage où le flot vient calmer sa furie,
Avez-vous entendu le murmure des eaux ?

Sur les flots bleus, le soir, quand les ondes reflètent
De la reine des nuits les rayons argentés,
Aimez-vous ces accents que les échos répètent ;
Aimez-vous ces accents par la brise apportés !...

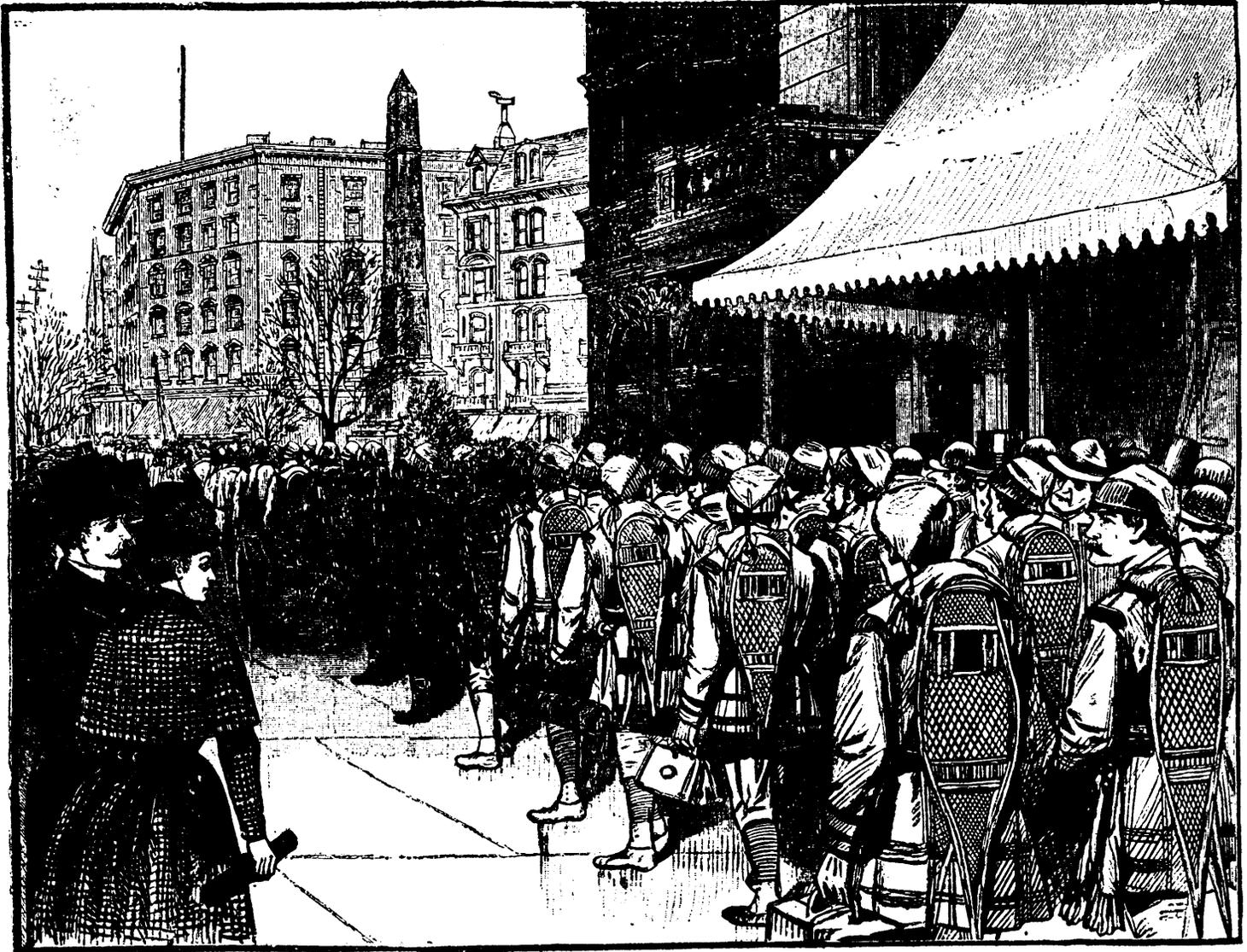
Ces beaux soirs, où de Dieu la majesté profonde
Se révèle à nos cœurs, où naissent les amours ;
Ces beaux soirs tant aimés, fatalité du monde,
Ces beaux soirs sont la fin des plus beaux de nos jours !

Nous sommes au matin : le soir c'est la vieillesse,
Ce sont les derniers traits que Dieu fit pour charmer !
Ils passeront trop tôt les jours de la jeunesse,
Trop tôt viendra le soir. Hâtons-nous donc d'aimer !

JUNIOR.

Salabery de Valleyfield, 1887.

L'Angleterre n'est pas précisément le pays du soleil, chacun sait ça. "L'astre du jour" n'a brillé que vingt-trois heures en moyenne par semaine durant la période quarternaire 1882-1885. Voici, d'ailleurs, les documents officiels recueillis par l'observatoire de Greenwich pendant ces quatre années : en 1882, les heures du soleil se sont élevées au total de 1,261 ; en 1883, de 1,241 ; en 1884, de 1,140, et en 1885, de 1,268, ce qui donne une moyenne annuelle respective de 24, 23, 21 et 24 heures par semaine de chacune de ces quatre années.



NEW-YORK. — RÉCEPTION DES CLUBS CANADIENS : PROCESSION DANS LA CINQUIÈME AVENUE, PRÈS DE LA VINGT-SIXIÈME RUE



LA CHASSE A L'ORIGNAL DANS LES FORÊTS CANADIENNES. — LE COUP FATAL

LE

CANNIBALE DES MONTAGNES ROCHEUSES

UNE grande émotion se produisit en Amérique, lorsque le général Fremont révéla l'existence des richesses minérales du Colorado. Mais les agitations politiques qui se sont produites aux États-Unis, à partir de 1848, et la guerre civile ont entravé le développement de ce vaste territoire pendant près de vingt années. On ne commença à s'en occuper que lorsque de nouvelles explorations, exécutées par le gouvernement fédéral, après sa victoire, eurent constaté officiellement l'existence d'immenses gisements aurifères et argentifères dans le voisinage du mont Lincoln.

Alors une véritable furie s'empara des aventuriers qui battaient la Californie, et de ceux qui avaient été attirés sur les bords du grand lac Salé à la suite des Mormons.

Un certain MacGrew, qui avait la prétention de connaître les nouveaux placers, s'érigea en guide et forma une compagnie, dans laquelle il admit, moyennant le paiement d'une somme assez ronde, tous les *gentils égarés* parmi les "saints des derniers jours."

MacGrew et ses compagnons arrivèrent sans encombre jusqu'au campement d'un chef indien, nommé Oury. Quoique cet astucieux *cacique* détestait les blancs, il les reçut avec une apparente cordialité, et s'empressa de leur donner les meilleurs renseignements sur une région épouvantable, où il espérait bien qu'ils laisseraient leurs os, à la joie intense de tous les adorateurs du Grand Esprit.

Avec une bonhomie feinte, il les engagea à chercher des gisements aurifères dans le haut de la rivière San-Juan, un des affluents les plus torrentiels et les plus pittoresques du Rio Colorado. Il leur annonça qu'ils rencontreraient des gisements d'une richesse inouïe dans la direction de Los Pinos, petite ville où se tenait alors l'agence indienne du gouvernement des États-Unis.

Trompés par l'air de bonne foi et de sympathie du misérable qui les envoyait à une mort certaine, afin que leur triste sort pût servir d'épouvantail et empêcher les blancs de les imiter, cinq volontaires se décidèrent à suivre ces perfides conseils. Il se mirent sous la direction d'un nommé Shannon Wilson Bell, homme qui avait l'expérience du métier de mineur, et qui était, par conséquent, peu excusable de s'être laissé prendre à un piège si grossier ; mais l'idée de faire rapidement fortune en s'emparant d'un placer avantageux, lui avait en quelque sorte mis un bandeau sur les yeux. C'était un grand et robuste gaillard, aux allures brutales, à la voix tonitruante ; un parfait modèle d'égoïsme, en un mot un de ces êtres violents, qui rapportent tout à eux.

Son homme de confiance, qui se faisait appeler Alfred Palker, était bien digne d'un tel chef. C'était également un mineur expérimenté, plus habile même que son chef, et qui n'était venu au lac Salé que pour se faire guérir de coliques terribles, contractées dans l'exercice de sa profession. Il sortait de l'hôpital au moment où MacGrew recrutait ses volontaires, et il s'était empressé de saisir cette

occasion pour reprendre le pic qu'il maniait avec une extrême dextérité. C'était un travailleur robuste, de taille colossale, qui avait déjà fait plusieurs fois sa fortune, mais qui fréquentait les tapis-francs, où soit en débauche, soit surtout au jeu, il dépensait son or plus facilement encore qu'il ne le gagnait.

Les chercheurs d'or ne tardèrent pas à comprendre combien ils avaient eu tort de se fier à la bonne foi d'un sauvage. Malheureusement, ils se crurent trop profondément engagés dans les montagnes du haut San-Juan pour revenir sur leurs pas, ils imaginèrent qu'ils auraient plus de chances de salut en continuant leur route vers Los Pinos qu'en revenant sur leurs pas.

Déjà très froide sous les tentes des Apaches, la température était rapidement devenue glaciale. Bientôt les neiges qu'on voyait au haut des grandes cimes étaient descendues le long des sentiers. La couche qui recouvrait le sol avait insensiblement pris une telle épaisseur que Bell avait ordonné à son monde de quitter ses chaussures et de s'enve-

fonder, dans laquelle ils se blottirent en se tenant serrés les uns contre les autres. Après avoir tombé sans discontinuer pendant plus de vingt-quatre heures, la neige cessa brusquement. Mais lorsque les explorateurs voulurent prendre un repas pour se remettre d'un assaut aussi rude, ils s'aperçurent que pendant la tourmente, et sans prévenir ses compagnons d'infortune, chacun avait trouvé le moyen de dévorer en secret les provisions qu'il portait ; il n'y avait plus dans toute la bande une seule croûte de pain ; comme il y restait encore du combustible, on se décida à faire bouillir avec de la neige les peaux dont on avait hérité.

Ce déplorable repas rendit quelque force à Alfred Palker, qui offrit à Bell d'aller à la chasse, si on lui confiait le seul fusil et les munitions que l'on possédait. Il jura solennellement sur son honneur et son salut éternel de rapporter à la communauté tout ce qu'il pourrait attraper.

Palker erra pendant deux jours ; il ne rencontra d'autre proie que deux oiseaux qu'il abattit et qu'il dévora sans prendre la peine de les faire cuire,

mais en profitant de leur chair naturelle. Quoique dure et coriace, la chair crue et le sang parvinrent à assouvir la faim qui déchirait ses entrailles mais non pas à lui apprendre à supporter la solitude. Le troisième jour, il se décida à revenir dans la direction de la caverne, poussé par le désir naturel à tout homme de se rapprocher de ses semblables.

Ce ne fut pas sans une émotion qui avait quelque chose de doux et d'humain qu'il aperçut Bell accroupi devant un vase en fer battu. " Il y en a donc au moins un qui n'est pas encore mort... Il a fait meilleure chasse que moi, sans prendre autant de peine. Il aura sans doute la générosité de partager..." Palker s'avança donc, un peu honteux malgré lui de n'avoir point apporté sa maigre chasse. " Bell, s'écria-t-il, Bell, mon ami, me voici... ne me reconnais-tu pas ?..."

Bell avait jusqu'ici paru complètement absorbé dans ses préparations culinaires ; il avait à peine détourné la tête... mais cette indifférence n'était qu'une feinte. A peine Palker fut-il à portée qu'il se dressa en poussant un cri rauque, et, saisissant la hachette qui pendait à son côté, il la lança avec tant de force et de précision, que Palker était perdu s'il ne s'était détourné avec un instinct surprenant et n'avait lassé passer le terrible projectile au-dessus de sa tête...

Palker n'était point homme à rester longtemps sous le coup de la surprise ; il ne

proféra aucune parole, aucun cri, mais, saisissant de la main droite la carabine qu'il portait derrière le dos, il la plaça lentement à la hauteur de l'œil, et envoya sa balle avec la précision d'un trappeur tirant sur un bison.

Atteint en plein cœur, Bell fut étendu par terre sans faire entendre le moindre cri...

Pendant que le cadavre était encore agité par quelques convulsions, Palker s'avança la main sur la gâchette, prêt à riposter aux deux autres mireurs s'ils prenaient le parti de leur chef, mais personne ne bougea... Palker avançant toujours finit par entrer dans la grotte et ne tarda pas à savoir la clef de ce silence extraordinaire.

Les trois compagnons de Bell ne bougeaient point, parce que leur chef les avait égorgés... Il avait systématiquement rangé les cadavres côte à côte, comme autant de carcasses de mouton dans un étal de boucher,



Il avait rangé les cadavres côte à côte. — (Page 301, col. 3).

lôpper les pieds dans des peaux, à la mode des Indiens. Malgré cette précaution, le plus vieux de la bande ne tarda pas à s'affaïsser sur une roche et à déclarer qu'il lui était impossible d'avancer. On n'eut pas le temps de s'arrêter longtemps à l'encourager à faire des efforts pour continuer sa route, car il rendit le dernier soupir.

Aussitôt que l'on eut reconnu qu'il était bien mort, ses compagnons le dépouillèrent des vêtements qui lui étaient devenus inutiles, sans oublier les peaux qui enveloppaient ses pieds et celle qui lui servait de paletot.

La caravane se remit en route, mais à peine avait-elle fait quelques milles, qu'elle fut enveloppée par une violente tempête de neige froide et menue qui pénétrait partout, et qui apportait l'impression de l'hiver jusqu'à la moelle des os. Les cinq infortunés étaient perdus, s'ils n'avaient eu la chance de rencontrer une sorte de caverne pro-

A l'un d'eux, quelques morceaux manquaient. C'étaient les parties charnues que Bell était en train de faire bouillir et qu'il s'appropriait à dévorer lorsque Palker était revenu. Le misérable, qui se croyait débarrassé du seul témoin possible de ses crimes, n'avait pu supporter l'idée d'être dérangé dans son horrible festin. C'était le remords qui l'avait rendu une fois de plus scélérat !

Palker comprit qu'il était destiné à figurer dans cet épouvantable garde-manger. A cette pensée il fut pris d'une émotion plus facile à concevoir qu'à décrire, et qui fit place à une réelle indignation.

Sa colère ne tarda point à céder devant une faim cruelle, imdomptable, sorte de torture qui enlève toute liberté à l'esprit, et qui ne tolère aucune espèce de scrupule... Il s'approcha donc avec des allures de bête fauve du mets dont Bell avait commencé la préparation... Les premiers morceaux qu'il porta à sa bouche produisirent un effet si prodigieux, que malgré lui il les rejeta après les avoir à peine mâchés...

Il resta quelque temps assis, contemplant le vase qui contenait la viande fumante, éperdu, l'œil hagard... ne sachant s'il vivait ou s'il était sous l'impression de quelque horrible cauchemar... mais la faim qui tirait toujours son estomac finit par l'emporter sur ce qui lui restait de conscience et de dignité. La profanation fut accomplie...

Après cet horrible repas, digne des affamés du Pôlé Nord, Palker s'endormit ou plutôt tomba dans une léthargie atroce pendant laquelle les rêves les plus macabres vinrent le torturer ! Quand il se réveilla, la partie animal de l'être avait complètement triomphé... Le cannibale des montagnes Rocheuses revenait à la vie ; il sentait l'aiguillon de la faim, et à côté de lui il avait les provisions préparées par Bell.

Ne voyant plus dans les restes mortels de Bell qu'un surcroît de provisions, Palker plaça le cadavre de son ennemi à côté de ceux qui reposaient déjà dans un endroit où la température était assez basse pour que la chair ne se corrompît pas pendant toute la durée de la saison rigoureuse. Toujours très longue dans ces montagnes, cette triste période fut encore plus prolongée au commencement de 1874 qu'elle ne l'est communément.

A plusieurs reprises Palker essaya de se dérober à cette vie infâme, mais il eut beau grimper sur tous les pics voisins, nul part il n'aperçut une route, une maison, un être vivant. Malgré lui, il retournait chaque fois à son criminel garde-manger...

Il vécut ainsi dans une abondance relative pendant les mois de janvier, de février et de mars, finissant par ne sortir que pour recueillir quelques broussailles dont il se servait pour entretenir son feu.

Le mois d'avril amena enfin le signal de la fonte des neiges, et Palker put songer à regagner les pays habités. Dès qu'il se vit débarrassé, il s'éloigna de sa tanière ; il y laissa les corps de ses camarades entamés, sans avoir la précaution d'enterrer les restes qu'il n'avait pas eu le temps de consommer.

Après des péripéties nombreuses, qu'il est trop long de rapporter, il parvint à Saguache, place fortifiée où se trouve une garnison chargée de maintenir les Indiens. Le général Downed, qui commandait, prit pitié de lui en voyant son épuisement. On lui donna les ressources nécessaires pour se refaire, on le logea dans un cabaret, où l'on paya sa pension. Mais ses hôtes ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'il parlait dans son sommeil. On l'écouta. Palker racontait les détails de son crime. Immédiatement, il fut dénoncé et arrêté. Pressé de questions, il finit par raconter ce qui s'était passé. On l'arrêta, et on lui donna une escorte pour le conduire dans la caverne où cet horrible drame s'était passé, afin de procéder aux constatations légales. Mais pendant la route Palker trouva moyen de s'échapper.

Pendant douze ans on perdit sa trace, mais au commencement de l'année, on acquit la certitude qu'il n'avait pas quitté le pays et qu'il voyageait sous le nom de Schwartz. On l'arrêta bientôt à Pueblo, et on le conduisit à Gunnison où son procès vient d'être jugé le 5 août dernier.

Les journaux américains, qui racontent son affaire, dépeignent son attitude comme ayant été

détestable. Il soutenait son droit de se nourrir de chair humaine, et même de dépouiller les morts, ce qu'il n'avait pas négligé. Car il avait régulièrement nettoyé les poches de ses camarades avant de se rendre à Saguache. Il s'autorisait de l'exemple des compagnons de Greely dont j'ai raconté les aventures dans les *Affamés du Pôlé Nord*. Son audace le perdit. Il fut condamné à quarante ans de prison, aux applaudissements de toute l'assistance. Il entra dans une si terrible fureur en apprenant le verdict qui le frappait, que les gardes durent se jeter sur lui, et l'entraîner hors de la salle d'audience. De là on le conduisit dans des cachots, d'où il ne sortira point vivant.

W. DE FONVIELLE

NOS GRAVURES

LES CANADIENS A NEW-YORK

Nous avons déjà parlé de l'excursion du club *Le Canadien* à New-York.

Le succès a été plus grand encore qu'on ne le croyait d'abord, car tous les journaux illustrés des Etats-Unis ont reproduit, à l'envie, des gravures représentant diverses scènes du séjour de nos amis dans la métropole américaine.

Nous en donnons une aujourd'hui. Il s'agit de la réception des clubs canadiens, et la scène représente leur passage sur la cinquième avenue, près de la vingt-sixième rue.

Il faut reconnaître que nos jeunes gens en *couverte* font honneur au Canada.

LE COUP FATAL

L'original, aux pieds agiles, bondit dans la forêt, allant peut-être au rendez-vous d'amour que sa compagne lui a donné.

Il court, il vole, mais la balle du chasseur à l'affût est plus vive et plus prompte.

Il tombe.....

Le bois retentit d'un cri sourd, la bête s'agite, s'étend, se débat dans un dernier spasme et..... meurt !

LA BONTÉ

DES DIVERSES SORTES DE BONTÉ

La bonté est la qualité souveraine devant laquelle tous les autres mérites doivent s'incliner. Elle est faite de douceur, de modestie et de clémence ; mais elle possède la gravité, la grandeur et la générosité. Sa douceur naît de sa force ; sa modestie de son respect humanitaire ; sa clémence, de son intelligence du cœur. Elle est profonde, grande, généreuse, parce qu'elle éprouve et qu'elle comprend, parce qu'elle est un esprit, c'est-à-dire une âme. La bonté applaudit à la joie et s'attriste à l'infortune.

"Il n'y a que les grandes âmes, a dit Sophocle, qui sachent combien il y a de gloire à être bon."

La bonté répand un charme tout-puissant sur celui qui la possède. Il s'en dégage une attrayante lueur qui fait taire l'envie. La bonté rayonne d'elle-même ; isolée, privée de toutes les qualités qui grandissent un homme, elle garde toute sa séduction. Elle donne le tact du cœur, cette qualité rare, que l'intelligence et la science seules sont impuissantes à produire.

Comment cet homme, esprit obscur, élevé en un milieu rustique, est-il prudent en paroles simple d'habitudes, et surpasse-t-il en distinction, tel gentilhomme ? Cet homme est bon. Il a la sensibilité clairvoyante de l'âme. A l'heure du péril, ce sera lui le secourable, lui le défenseur, le héros et le martyr.

Il y a des bontés intermédiaires et neutres, faites de paresse et d'indifférence ; des bontés de famille, tout instinctives. Il est une bonté de sybarite, engendrée par la pléthore du bonheur ; une bonté de lassitude : on se traîne dans la vie, sans haine ni amour. Il y a même la bonté sournoise : on est paternel.

Puisque tous nous sommes marqués du même signe de mort, ayons la compassion mutuelle, et

embellissons notre court passage sur cette terre par des pensées d'affection.

La bonté, qui est toute harmonie, n'est ridicule qu'aux yeux de la sottise, qui est toute désharmonie. La vie s'écoule comme un songe, troublée d'apparitions maudites si nous cessons d'aimer, enchantée de visions heureuses si nous vivons de la grande vie, celle du cœur.

L'esprit de bonté élève et divinise. Il est le germe de l'immortalité. Par lui seul, semant les vérités, on vivra aujourd'hui, demain, toujours, par delà les jours et les contrées, et l'amour qu'on aura ainsi répandu, d'autres, épris du même idéal, le perpétueront.

OCTAVE PIRMEZ.

PRIMES DU DERNIER TIRAGE

LISTE DES RÉCLAMANTS

Montréal.—Dame Joachim Desforges (\$25.00), 191, rue Barré ; Charles Gluckmeyer, jr., 134, rue Drolet ; Ed. Content, 84, rue Sanguinet ; Dame Olivier Saint-Ours, 539, rue William ; P. O. Cérat, 966, rue Ste-Catherine ; Joseph Robillard, 75, rue Barré ; Arthur Lefebvre, 2241, rue Notre-Dame ; R. Piché, 12, rue Latour ; Delle E. Larivée, 2203 Notre-Dame ; Delle Virginie Pigeon, 475, rue St-Jacques ; Amedée Fontaine (\$10.00), 2588, rue Notre-Dame ; Edgar E. Lefebvre, 70, rue Sanguinet ; Dame Pierre Lancelôt, 74, rue St-Jacques ; Louis P. d'Agencourt, 261, rue Craig ; Delle Maria Lancelôt, 37 1/2, rue du Champ-de-Mars ; H. A. Cinq-Mars, 2146, rue Notre-Dame ; Dame Louis Montpetit, (\$5.00), 406, rue des Seigneurs ; Théophile Dugas, 173, rue St-Paul ; F. X. Quintal, 122, rue Craig ; E. Corbin, employé à l'*Etendard* ; Dame Vve Victor Larose, 265, rue Fullum ; Arthur Ethier, 262, rue Wolfe ; Dieudonné Lapointe, 210, rue Canning ; V. Bélanger, 457, rue Amherst ; A. Guignier, 261, rue Dorchester ; D. Latour, 552, rue Sanguinet ; Dame A. L. La-chapelle, 265, rue Dorchester ; Célestin Dubois, 23, rue Lafontaine ; Antoine Vincent, 708, rue Ste-Catherine.

Québec.—Delle Georgianna Lacroix, 97, rue Arago, St-Sauveur ; Dolphiste Trudel, 76, rue Artillerie ; Dame Théophile Béland, 33, rue Lachevetière ; Dame Cajtan Guy, 65, rue Richardson ; Francis Petit, 51, rue Bagot, St-Sauveur ; Delle Caroline Rousseau, 45, rue Napoléon, St-Sauveur ; Léon Racine, 64, rue St-Valier, St-Roch ; Siméon Laroche, 39, rue Arago, St-Roch ; J. A. Lepage, 86, rue Fleurie ; P. P. Leuieux, 41, rue Ste Claire ; Dame P. Lizotte, 59, rue St-Jean ; Olivier Deslauriers, 74, rue Richelieu ; Joseph Dubois, 74, rue Notre-Dame-des-Anges ; Delle Delphine Audibert, 97, rue Dorchester ; Joseph Roy, 36, rue St-Arsème ; Joseph Angers, 16, rue St-Félix, St-Sauveur.

Ville St-Henri.—Maxime Libercet dit Laviolette (\$50.00), 46, avenue Atwater ; Paul Jegou (4.00), 84, rue Rose-de-Lina.

Ste-Cunégonde.—Louis Mongeon, 72, rue Napoléon ; Abraham Urbain, 77, rue Fulford.

Pointe St-Charles.—Dame Théophile Terrien, 72, rue Albert ; Delle Léontine Foisy, 185, rue Centre.

Richmond Station.—C. A. Larue, Trois-Rivières.—Delle Mélida Trudel, 32, rue St-Pierre.

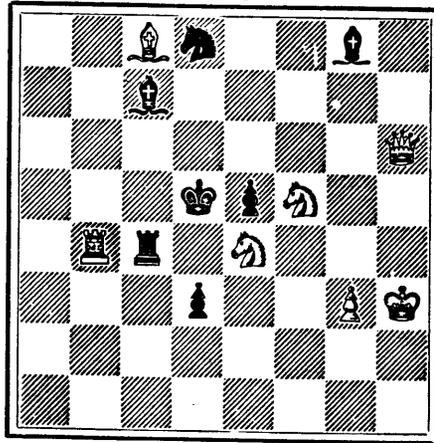
Valleyfield.—J. A. Laberge.

Rigaud.—J. Charlebois.

LES ÉCHECS

J'aime assez à jouer aux échecs, mais je n'aime pas à en subir.

Noirs.—7 pièces



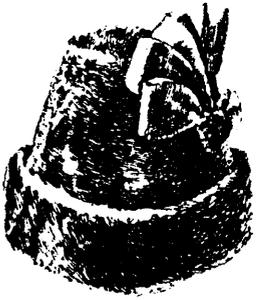
Blancs.—7 pièces.

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

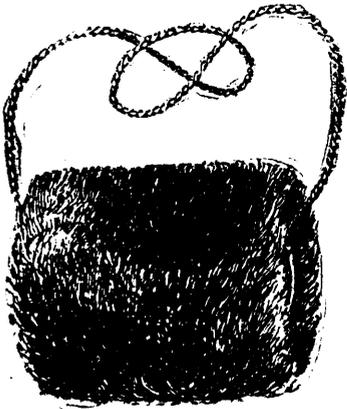
Solution du problème qui a paru dans *Le Monde Illustré* du 8 janvier

BLANCS.		NOIRS.
1 C 6e R		1 R pr C
2 D 3e D, échec et mat.	Si :	1 C pr T
2 F pr C, échec et mat.	Si :	1 P pr C
2 D pr P, échec et mat.		

COMMENT S'HABILLER



No 1.—Casque de loutre vraie ou de loutre imitée, à fonds étroit, à bords droits, orné d'un nœud de ruban.



No 2.—Manchon de fourrure en loutre ou renard noir, castor naturel ou chinchilla, doublé de soie, avec cordelière.



No 3.—Grande redingote en velours ou peluche, garnies de bandes de fourrures fine castor ou chinchilla.

CHOSSES ET AUTRES

—L'on compte 30,000 célibataires dans le Montana.

—L'on télégraphie de Rome qu'un M. Power a donné \$100,000 à la congrégation de la propagation de la foi.

—Le duc de Connaught et la princesse Béatrice seront, dit-on, les héritiers de l'immense fortune de la reine Victoria.

—Le recensement de 1886 donne à la France une population de 38,218,963, contre 87,672,048 en 1881.

—La grenouille sur une terre détruit plus d'insecte que la chaux et le vert de Paris. Elle vaut une pioche.

—Durant l'année 1886, la consommation de l'eau, dans la ville de Montréal, a été de 4,614,679,240 gallons.

On attribue, à Paris, aux 25,000 vaches qui y fournissent le lait, une forte proportion des cas de consommation.

—Nous sommes heureux d'apprendre que Sa Grandeur Mgr Taché est mieux. Une lettre reçue en cette ville annonce qu'il laissera St-Boniface à la fin de février pour la province de Québec.

—On peut se faire une idée de l'importance des pêcheries du Canada et de la nécessité de les protéger vigoureusement, quand on considère qu'elles donnent de l'emploi à 1,400 vaisseaux et à 60,000 pêcheurs.

—Les révérends MM. Tétu et Gagnon vont publier bientôt les Mandements et Circulaires des Evêques de Québec. Il ne paraîtra qu'un ou deux volumes par année. La collection complète comprend sept à huit volumes.

—New-York est la ville du monde la plus encombrée en population. Il y a dans cette ville 85,000 âmes par mille carré. Une construction entr'autres contient à elle seule 2,500 êtres vivants.

—Il y a eu, en 1886, 5,953 inhumations dans le cimetière catholique de Montréal. En 1885, par suite de la variole, les inhumations avaient été de 10,234. Les décès par la variole seule furent de 3,068.

—La compagnie de la baie d'Hudson, à expédié récemment de Winnipeg un char chargé de fourrures. Ce char comprenait 437 peaux d'ours, 65 peaux de renards argenté, 6,137 castors, 800 renards, 4,255 lynx, 8,173 martres, 207 loups, 291 chats-huants.

—M. Grévy, président de la République française, reçoit un traitement annuel de \$240,000. On lui paie en outre \$20,000 pour l'éclairage et le chauffage de sa maison, ainsi que pour ses domestiques; \$60,000 pour ses réceptions et \$25,000 pour ses dépenses diverses.

La population française d'Ontario augmente dans une proportion que n'a peut-être pas encore suivie son influence politique, mais voilà qu'elle se fait jour. Comptons bien : en 1861, il y avait, à Ontario, 33,287 Canadiens-français; en 1871, il y avait 75,383, et dix ans plus tard, 102,743.

Voici, pour saler et préparer la viande une recette dont on fait de grands éloges. On dit qu'elle ne manque jamais son coup.

Pour 100 livres de bœuf, prenez 5½ livres de sel, 1 once de salpêtre, ½ livre de sucre ou ½ gallon de mélasse, 3½ gallons d'eau. Pour 100 livres de lard, prenez 9 livres de sel, et la même quantité des autres ingrédients prescrits pour le bœuf. Si vous voulez faire sécher la viande, laissez-la tremper de 30 à 40 jours dans cette saumure, puis pendez-la.

Un mathématicien, qui ne devait pas avoir grand'chose à faire, s'est amusé à calculer combien de combinaisons on pourrait produire avec les vingt-huit numéros dont se compose le jeu de dominos. Il a obtenu le chiffre de 284,528,211,840. C'est-à-dire que deux joueurs de dominos, jouant nuit et jour, à raison de quatre coups par minute, passeraient plus de cent trente millions d'années avant d'épuiser toutes les combinaisons du jeu. Les personnes qui douteraient de l'exactitude de ce calcul sont libres d'en faire la preuve.

Une mauvaise langue.—Dans la classification des animaux nuisibles, M. de Buffon a oublié le plus dangereux : le médisant. Quand le lion a dévoré sa proie, il se repose; quand le boa a terminé son immense festin, il s'assoupit. Mais c'est surtout quand elle est bien repue, que la bête humaine, qui aime à déchirer la réputation du prochain, met en mouvement sa langue empoisonnée. Il y a des sauvages qui font aux serpents une guerre sans merci; Jules Gérard s'est couvert de gloire en chassant le lion. Quand verions-nous un homme de cœur entreprendre la destruction des vipères à deux pattes.

Un journal scientifique vient de signaler une curieuse recette pour supprimer la faim. Elle aurait été employée par le philosophe Epiméride, qui, dit-on, vécut cinquante ans dans une caverne, sans que le vulgaire sût au juste ce qu'il pouvait bien manger. On fait cuire de la seille ou de l'oignon, on hache très menu, on mélange avec un cinquième de sésame et environ un quinzième de pavot. On broie le tout ensemble en ajoutant un peu de miel et l'on fait des boulettes de la grosseur d'une forte olive. En prenant une de ces boulettes vers huit heures et une autre vers quatre heures, on ne saurait mourir de faim.

—Voici quelques chiffres qui démontrent l'augmentation de nos exportations des produits de la ferme, depuis neuf ans. En 1876, la valeur de notre exportation de chevaux s'élevait à \$443,000; en 1885 nous avons atteint le chiffre de \$1,640,000. L'exportation du

bétail en 1876 était de \$600,000, et en 1885 de \$7,500,000. L'exportation de moutons, en 1876, \$507,000; en 1885, \$1,264,000. L'exportation du beurre, en 1876, \$2,504,005; en 1885, ce chiffre a baissé près d'un million, soit \$1,577,000; tandis que le fromage, de \$3,700,000 en 1876, atteignait le chiffre de 8,900,000 en 1885. L'exportation des œufs était de \$580,000 en 1876, et de \$1,830,000 en 1885. L'exportation des volailles, de \$74,317 en 1876, était de \$175,000 en 1885. L'exportation de fruits était de \$170,000 en 1876, et était quadruplée en 1882, \$640,000. Ce qui fait un totale d'exportations, de \$3,500,000 en 1876, et de \$23,540,000 en 1885. Nous croyons qu'il vaut la peine de considérer que les cultivateurs ont augmenté leurs exportations pendant ces neuf ans, du chiffre énorme de \$15,000,000; et nous devons considérer, en outre, que pendant cette période, il y a eu une plus grande consommation locale des produits agricoles.

Les Bords-Plats.—Nouveau jeu de cartes. Le jeu des Bords-Plats se joue à deux. On y fait usage d'un jeu de 32 cartes. On tire la donne. Par la suite, chacun devra distribuer les cartes à son tour. Le coup s'exécute comme suit :

Le donneur distribue 22 cartes, 11 à son adversaire et 11 à lui-même. Cette distribution est faite trois cartes par trois cartes, puis deux à la fin, pour parfaire le nombre de 11. Les 22 cartes distribuées, le donneur détache la carte supérieure du talon et la met à part, sans la retourner. Les deux joueurs examinent leur jeu. Chacun d'eux choisit cinq cartes et les donne à son adversaire. L'échange doit être simultané. Le donneur découvre alors la carte mise de côté qui devient la retourne et indique la couleur de l'atout. Le coup se joue alors d'après les règles suivantes : l'as est la plus forte carte de chaque couleur; on est tenu de fournir de la couleur jouée; on n'est pas obligé de surmonter ni de couper. Les joueurs cherchent à faire le plus de levées possible. Celui qui a fait le plus grand nombre de levées marque un, deux, trois, quatre, cinq ou six points, suivant qu'il a fait six, sept, huit, neuf, dix ou onze levées. La partie se joue en six points.

DEDUCTION IMMENSE

Dans la balance de nos

Marchandises des Fêtes

ECLIPSANT

Toutes ventes à sacrifices faites jusqu'aujourd'hui.

- Lainages
 - Lainages
- Chapeaux Manteaux

GRANDE REDUCTION

Mlle J. CHAMPAGNE,

752, STE-CATHERINE

LE PALAIS D'ARGENT

33 RUE ST-LAURENT

Codeaux de Noces

d'Anniversaires de Naissance

Un fait qui n'est pas encore grandement reconnu, c'est qu'on trouve au PALAIS D'ARGENT, 33 RUE ST-LAURENT (à quelques portes au-dessus de la rue Craig, un

Assortiment d'Argenteries

aussi riche et varié qu'en puisse offrir n'importe quelle grande maison de cette ville.

Ayant l'avantage d'une location réduite, comparativement aux autres maisons des rues Notre-Dame et St-Jacques, faisant le même commerce, les propriétaires du

PALAIS D'ARGENT

sont en état d'offrir leurs marchandises à des prix véritablement bas, et invitent cordialement et respectueusement le public à faire une visite à leur stock.

Voyez leurs vitrines, pour les derniers desins dans les argenteries et articles plaqués.

REMEDE DE LEDUC



PATENTÉ LE

6 JUILLET 1886.

Guérit la diphtérie, grippe, bronchite, asthme, rougeole, fièvre scarlatine noire, maladie du foie, consommation et inflammation de poumons et du foie.

Preuves, par affidavits assermentés des guérisons opérées par le remède de Leduc pour la coqueluche, nous citerons les noms ci-dessous mentionnés :

Pour la coqueluche, bronchite, toux, consommation et inflammation de poumons. Ed. Mousseau, A. Rochon, J. P. Fortin, E. L. Deslauriers, Célestin Laurin, Joseph Séguin, Charles Fortin, Téléphore Bonnin, François Mailloux. Assermentés en présence de J. A. Champagne, J. P. Hull, 13 Juillet, 1883.

Pour un cas de coqueluche suffoquant, avec effusion de sang par les yeux et les oreilles : N. Dalpé. Assermenté en présence de J. A. Champagne, J. P. Hull, 9 Juillet, 1883.

Pour la consommation galopante, à la 1re période : Louis Vaillancourt. Assermenté en présence de J. A. Champagne, J. P. Hull, 9 Juillet, 1883.

Pour la fièvre scarlatine noire angineuse : E. Legault dit Deslauriers. Assermenté en présence de J. A. Champagne, J. P. Hull, 13 Juillet, 1883.

Pour l'inflammation de poumons et d'Intestins : Célestin Laurin. Assermenté en présence de J. A. Champagne, J. P. Hull, 13 Juillet, 1883.

Pour la diphtérie, deux enfants condamnés : Alexis Daoust, menuisier. Assermenté en présence de N. Tétraut J. P. Hull, 8 Juin 1886.

Certificats : Pour toux opiniâtre très-grave, chez deux enfants, R. C. Auld, 78 rue Fort, Montréal, 8 Mai, 1886.

Pour bronchite et dyspepsie sur lui-même et deux de ses enfants; et, plusieurs autres personnes guéries avec le même remède, par lui vendu : Alf. Bonnin, épicer, No. 2 marché St-Laurent, Montréal, 23 Juin, 1886.

Pour l'asthme : François Dagenais, 324, rue St-Hypolite. Signé en présence de : Cyrille Lortie, ferblantier; Antoine Daoust, boucher; Joseph Laurin, marchand de bois; Maurice Daoust, boucher; Montréal, 3 Novembre, 1886.

Pour l'asthme : Zotique Sancartier, 983 rue St-Laurent, Montréal. Signé en présence de Thomas Berry et Ed. Nap. Nairne Blackburn Montréal, 27 Octobre, 1886.

Et, autres remèdes pour la purification du sang, névralgie, mal de tête, beau-mal, érysipèle, cholera avec vomissement, les maladies nerveuses, les darts vives, épilepsie et herbe à la puce.

Ainsi que, la tisane de racinages récemment découverte, pour la guérison de l'hydropisie, le tranchement d'urine, le rhumatisme inflammatoire et la jaunisse.

Preuves de son efficacité : Mde Alf. Meloché, Melle. Délima Bonnin, 171 rue Elizabeth et, Mr. Tibodeau, bijoutier, 13 rue Jean.

Ces remèdes sont en vente au No. 634, rue St-Laurent, Montréal.

HENRY SCHMITH,

168, RUE SAINT-DENIS

Confection de CHEMISES par un tailleur pratique

Chemises de tous genres à ordre, bon ouvrage, satisfaction garantie. Conditions modérées.

PARASSANT LE 1er et le 15 de chaque mois. Rédacteur en chef : M. Edouard Charton, Bureaux : 20, Quai des Grands-Augustins à Paris (France). Abonnements pour 1886 : Paris, 10 francs, départements, 12 fr., Union postale, 13 fr.

FRANK LESLIE'S ILLUSTRATED, journal illustré, pué, contient 8 pages de texte et 8 pages de gravures. Prix d'abonnement : un an, \$4; six mois, \$2. S'adresser aux Nos. 53 et 55, Park Place, New-York Etats-Unis.

ILLUSTRATED SPORTING WORLD, journal illustré, contient 8 pages de texte et 8 pages de gravures. Prix d'abonnement : un an, \$4; six mois, \$2; trois mois, \$1. S'adresser au No 342, Pearl Street, New-York.

RÉCRÉATIONS DE LA FAMILLE

No 232.—DEVINETTE.

J'ai eu ce que Dieu n'a jamais eu, et j'aurai ce qu'il n'aura jamais.

No. 233.—QUESTIONS HISTORIQUES

Quand commença le premier jubilé canadien ?
Où alla Champlain après avoir pris part au jubilé ?

SOLUTION :

No 230.—Le mot est : Cercueil.

ONT DEVINÉ :

Dame F. Robert, Mlle Louisa Poitras, Lachine ; Mme Amable Beaulieu, Mme Joseph Rocher, Ste-Anne Lapocatière ; J. E. Martin, Lewiston, Me. ; Mme Calixte Roy, Côte-des-Neiges ; Séverin Blain, St-Henri ; Joseph Hupé, J. E. Homier, Mlle C. DeBlois, Mlle Eugénie Cinq-Mars, Montréal ; P. Parant, Mlle Claudia Lecomte, Alp. Bisson, Anicet Chouinard, Québec ; Mme J. B. E. Bédard, Ottawa.

HORACE PEPIN, L.D.S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

61, RUE ST-GABRIEL,

Entre les rues Notre-Dame et St-Jacques

MONTREAL

LESAGE & AMIOT,

Ingénieurs Civils et Sanitaires,

ARCHITECTES, MESUREURS, EVALUATEURS,
SOLLICITEURS DE PATENTES

ET AGENTS D'IMMEUBLES,

No. 62, Rue Saint-Jacques,

MONTREAL.

Livres éternelles ! Livres d'éternelles !

ON TROUVERA A LA LIBRAIRIE

C. O. BEAUCHEMIN ET FILS,

256 ET 258, ST-PAUL

Un grand choix d'ouvrages reliés avec luxe pour Cadeaux et Eternelles.

Ouvrages religieux, et littéraires. Très belles éditions d'ouvrages Canadiens. Livres de Prières et de Piété ; Albums d'images pour les enfants etc., etc.

Cartes de fantaisie, avec devises en français, nouvelles et inédites. Cartes unies, frangées et sachets. Cartes de visites, tous les genres. Cartes à jouer. Albums à photographies et autographes, le plus riche assortiment. Articles de fantaisie, etc.

Un catalogue détaillé des cartes de fantaisie, cartes de visite, cartes à jouer, sera adressé sur demande. Le catalogue de littérature est en préparation, on est prié d'en faire aussi la demande.

AUX FAMILLES

Nous appelons l'attention particulière des familles sur la REDUCTION SPECIALE dans les

ETOFFES A ROBES

— ET LES —

LAINAGES

Que fait en ce moment la maison Perreault. Le public ne devrait pas manquer de visiter cet établissement avant de faire ses achats, car les avantages qu'on y offre sont vraiment extraordinaires, et cette réduction de prix est faite en vue de diminuer son stock.

L. M. PERREAULT

225, RUE ST-LAURENT

LE VOLEUR,

Journal illustré, littéraire d'actualité, 59e année d'existence. Ce journal, essentiellement destiné à la famille, reproduit les meilleurs romans français parmi ceux qui peuvent être lus par tous, des articles d'actualités sur les hommes marquants contemporains, et sur les événements du jour une chronique spirituelle sur les faits de la semaine, et enfin un article de mode pour les mères de famille. Le Voleur paraît toutes les semaines, à Paris, 18, rue de l'ancienne-Comédie.

Réduction générale sur toutes nos Marchandises

Tous nos Tweeds, Draps, Etouffes à Robes, Tapis, Prélarts, etc., etc. vendus à sacrifices pour la dissolution au mois de janvier

—AU—

SYNDICAT CANADIEN,

DUPUIS, DUPUIS & CIE,

Coin des Rue Sainte-Catherine et Amherst,

20634

"JOHNSTON'S FLUID BEEF."

ETABLIE EN 1870



Les triples extraits culinaires concentrés de JONAS.
Huile de Castor en bouteilles de toutes grandeurs.
Moutarde Française, Glycerine, Collefortes.
Huile d'Olive en pintes, pintes et pots.
Huile de Foie de Morue, etc.,

HENRI JONAS & CIE.,

10 - RUE DE BRESOLES - 10

(BATTISES DES SOEURS)

MONTREAL

HENRI LARIN,

PHOTOGRAPHE,

18 - RUE SAINT-LAURENT - 18

MONTREAL

FUMEZ LE CIGARE

DOCTOR

R. COURTEAU & CIE.,

210 - RUE CRAIG - 210

MONTREAL

MAGASIN DE L'UNION,

No 19, rue Saint-Laurent, 19

Chapeaux de toutes sortes, depuis 25 cents jusqu'à \$3.00.

PULL OVER faits sur commandes à 21 heures d'avis.

CAZENEUVE ARCHAMBAULT, Gérant.

A. BYARELLE,

41, Cote St-Lambert, Montréal

TOUTES SORTES DE

CHAUSSURES

Pour hommes, femmes et enfants, faites sur commande et réparées avec soin et promptitude.

CREMERIE

M. Giard a l'honneur de solliciter le patronage du public, pour son commerce, et rappelle à ses nombreux clients de sa crèmerie de Saint-Antoine de Richelieu qu'il est encore prêt à recevoir toute commande qu'on voudra bien lui confier.

Beurre des crèmeries et des cultivateurs, fromage à la crème, œufs frais, reçus tous les jours, pois et fèves.

J. A. GIARD,

36, RUE BONSECOURS, MONTRÉAL

VICTOR ROY

ARCHITECTE

No 26, rue Saint-Jacques, Montréal

POESIE

Au jour de l'an les villages et les villes Tressaillent d'allégresse et de bonheur. Partout les jeunes gens et les jeunes filles S'échangent leurs souhaits avec ardeur, Souhaits accompagnés d'une caresse Le vieillard lui-même, près du tombeau, Bénit la Providence et avec ivresse Salut ce jour comme le plus beau. C'est bien légitime, et non sans raison, Mais il serait pas juste peut-être, D'oublier que M.M. Massicotte & Frère Vendent l'eau minérale St-Léon Au numéro 217, rue Ste-Elizabeth.

Nous attirons spécialement l'attention du public sur la

PHARMACIE EDMOND LEONARD,

et nous avons que nous ne saurions trop la recommander, surtout aux familles dont les besoins multiples nécessitent des prix bas. Cette pharmacie possède un assortiment des plus variés d'objets pharmaceutiques, et ses articles de toilette, tels que brosses, peignes, savons, parfums, poudre et eaux dentifrices, etc, sont à la portée de toutes les bourses. Une visite d'ailleurs au

No 1615, RUE NOTRE-DAME,

convaincra l'acheteur des avantages qu'on y trouve.

GRANDE VENTE

DE LA

Balance de nos Marchandises des F^{es}

Réduction spéciale dans les Manteaux pour Dames et Habillements pour Messieurs, spécialités de

ARCAND FRERES

111, RUE ST-LAURENT

CASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraichissante. Elle entretient le scalpe en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25 cents la bouteille.

HENRY R. GRAY,
Chimiste-pharmacien,
144, rue St-Laurent.

LABBÉE & CIE,
MARCHANDS DE

Ferronneries,
Peintures,
Huiles, Vernis, Vaiselles, Verreries,

USTENSILES DE CUISINE, Etc,

—AU—

No 587, RUE SAINTE-CATHERINE,
MONTREAL

J. M. FORTIER

—DE LA—

Fabrique de Cigares

"CREME DE LA CREME"

Choisit les plus fins tabacs de la Havane, de sa dernière importation, pour fabriquer le

CANVAS BACK

"PETIT BOUQUET"

LE CIGARE DU JOUR

NOISY BOYS

Est un Cigare de 10 cts vendu pour 5 Cents

A vendre chez tous les marchands de première classe. Essayez-le

ROBES ET MANTEAUX

Mlle C Lemieux, ci-devant du Grand Syndicat, désire informer sa nombreuse clientèle, et le public, qu'elle se chargera de la confection de manteaux et de robes à la plus grande satisfaction et à des prix relativement bas. Confection supérieure, coupe de haut goût.

Mlle C. LEMIEUX

818, rue Sainte-Catherine, Montréal

Chester's Cure!

Pour la Toux
L'Asthme Rhumes
Bronchites Catarrhe
Enrouements Etc, etc.

LE GRAND REMEDE CANADIEN

Pour les maladies ci-dessus mentionnées. Infaillible dans tous les cas. Demandez-le à votre pharmacien. Expédiez aussi franco par la malle sur réception du prix. Adressez :

W. E. CHESTER,

461, rue Laquachetière, Montréal

Prix : grande boîte..... \$1.00
petite boîte..... 50

LA SEULE PLACE

Ou tout le monde veut aller maintenant, c'est chez

M. A. RACICOT

No 220, RUE ST-LAURENT, MONTRÉAL

Etant toujours sûr de pouvoir acheter à des Remèdes Sauvages Patentés, lesquels guérissent, sans craindre aucun danger, toutes les maladies indistinctement, tels que : Dyspepsie, Bronchites, Maladies du Foie, Jaunisse, Constipation, Mal de tête, Névralgie, Diarrhée, Choléras de toutes sortes guéris en moins de trois heures ; Rhumatismes, Plaies, Ulcères, Mal de matrice (beau-mal), Maladies secrètes, Boutons, Démangeaisons, Rife, etc. Dites-le à tous vos parents, voisins et amis et tous seront satisfaits.

N. B.—Vous trouverez également les remèdes de M. A. Racicot à Sorel, chez Madame Jos. St. Jacques, fils, ou chez M. George St. Jacques, 30, rue Cascades, St. Hyacinthe P. Q., dans le bloc des Dîles Larivière.

LE MONDE ILLUSTRÉ est publié par Berthiaume & Sabourin, éditeurs-propriétaires. Bureau : rue Saint-Gabriel, No 30, Montréal.

FEUILLETON DU "MONDE ILLUSTRÉ"

Montréal, 22 janvier 1887

JEAN-JEUDI

PREMIÈRE PARTIE—(Suite)

XLIX

PAUL, cher Paul, poursuivit la malheureuse veuve, moi seule désormais connais le secret de ton martyr... Berthe l'ignore et ne le saura jamais, si pendant le peu de jours qui me restent à vivre un prodige ne fait jaillir des ténèbres la lumière si longtemps et si vainement cherchée, et ne me fournit les moyens de réhabiliter ta mémoire...

Le duc de la Tour-Vaudieu écoutait les paroles d'Angèle avec une indicible terreur.

—Cette femme ne sait rien encore, c'est évident... pensait-il. Mais le vengeur est là, près d'elle, et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténèbres... et le prodige s'accomplira...

Sa main cherchait sous ses vêtements, d'une façon toute machinale, une arme qu'il n'avait pas.

Certes, s'il eut trouvé un couteau sous ses doigts frémissants, affolé comme il l'était par l'épouvante, il aurait frappé sans hésitation, sans pitié, l'homme qui, lui aussi, avait entendu les paroles de Mme Leroyer et se rapprochait d'elle insensiblement.

René Moulin n'était plus qu'à deux pas d'Angèle tandis qu'elle prononçait sa dernière phrase, et il répondit :

—Ne désespérez pas, madame... je vous aiderai...

En ce moment le duc de la Tour-Vaudieu était effrayant.

Livide, le visage contracté par un rictus de bête fauve, il penchait la tête pour écouter mieux ce qu'allait dire l'inconnu.

Ses ongles déchiraient sa poitrine. Ses prunelles étincelaient d'un feu sombre.

Mme Leroyer s'était brusquement retournée pour voir qui lui adressait la parole.

—Qui êtes-vous, monsieur ? lui demanda-t-elle. Quel motif avouable vous fait épier et surprendre la prière d'une pauvre femme désespérée ?

—Qui je suis, madame ? fit René en se rapprochant d'elle. Regardez-moi bien et rappelez vos souvenirs... Me reconnaissez-vous ?

—Non... Il me semble ne vous avoir jamais vu... dit Angèle après un moment d'examen.

—C'est juste. Au bout de dix-huit années, un gamin comme je l'étais n'est plus reconnaissable... Mais mon nom vous rappellera tout... Je me nomme René Moulin.

—René Moulin... répéta Mme Leroyer.

—Ce nom ne vous rappelle rien ?...

—Rien... répondit la veuve.

—Je me souviendrai, moi... murmura Georges de la Tour-Vaudieu. René Moulin !...

—Ah !... fit le mécanicien d'une voix triste, vous avez oublié le petit René que M. Paul Leroyer avait pris par bonté d'âme dans son atelier du canal Saint-Martin... Le petit René auquel votre mari servit de père... qu'il instruisit... qu'il rendit honnête homme... René qui faisait jouer sur

ses genoux Abel et Berthe... René enfin qui vous aimait tous... qui vous aimait de toute son âme... et qui vous aime encore et donnerait sa vie pour vous...

Ces paroles rouvrirent dans la mémoire d'Angèle une case depuis longtemps fermée.

—René... René... s'écria-t-elle. C'est donc vous, mon ami !... c'est donc toi, mon enfant !... Oh ! pardonne-moi de ne pas t'avoir reconnu tout de suite... mais depuis ton départ j'ai tant pleuré... j'ai tant souffert...

—Je sais tout, madame... répliqua le mécanicien d'une voix attendrie.

—Tu l'as vu, toi, mon pauvre Abel... reprit Mme Leroyer. Tu l'as connu quand il était encore un enfant... Tu l'as aimé comme tu aimais son père, et il est mort... Mort sans avoir atteint le but de sa vie !... Mort sans avoir prouvé l'innocence de celui que toi non plus tu ne croyais pas coupable !...

—Hélas ! murmura douloureusement René, j'arrive trop tard pour le consoler... Ces preuves

—Pourquoi ? demanda vivement René.
—Abel et moi nous avons en vain fouillé les ténèbres... Les assassins se sont dérobés à nos recherches comme ils s'étaient dérobés à celles de la police !... Encore une fois, c'est impossible...

—Eh bien, madame, nous ferons l'impossible !

—Nous connaissons les vrais coupables ?

—J'en ai la ferme confiance...

—Nous pourrions les livrer aux juges ?... les envoyer à l'échafaud ?

—Quant à cela, non, madame... La justice des hommes est impuissante contre eux... La prescription acquise à leur crime les met à l'abri de tout châtiment, mais non de toute la honte. Ils seront à jamais flétris... Ils nous serviront à réhabiliter la mémoire de votre mari, et vous pourrez reprendre et porter haut ce nom de Leroyer que vous avez quitté...

—Et vous êtes sur la trace de ces misérables ?

—Je le crois...

—Vous avez une preuve de l'innocence de Paul ?

—Oui, madame...

—Laquelle ?

—Il y a quinze jours, à Londres, un hasard inouï, ou plutôt la volonté manifeste de la Providence, a fait tomber entre mes mains cette preuve...

—Concluante ?

—Jugez-en... C'est un brouillon de lettre écrit par une femme, contenant le prénom de cette femme, parlant du crime du pont de Neuilly et donnant exactement la date dont les coupables seuls ou les intéressés peuvent se souvenir aujourd'hui... Ce n'est pas tout... Depuis deux jours je possède un autre indice... Le nom de Brunoy prononcé devant moi m'a mis en éveil... J'ai questionné... et de ce côté comme de l'autre la lumière viendra...

Mme Leroyer écoutait, pâle et tremblante.

L'espoir qu'exprimait René Moulin lui paraissait bien incertain, bien vague. Elle osait à peine le partager.

Après quelques secondes de réflexion, elle reprit :

—Enfin, ce brouillon de lettre dans lequel il vous semble voir tant de choses, où est-il ?

—Chez moi... Mais ce soir même il sera dans vos mains. Et alors nous chercherons ensemble, comme vous cherchiez avec Abel... nous aurons pour arriver au but le fil conducteur qui vous manquait... et nous arriverons, je le jure !...

—Ah ! murmura Mme Leroyer. Dieu soit béni qui vous envoie m'apporter l'espoir !... Frappée en plein

cœur, à deux reprises, comme je l'ai été jadis, comme je le suis aujourd'hui, vous comprenez bien que ma vie est close... Tout est fini pour moi sur la terre... L'unique joie qui désormais puisse m'être donnée, c'est la réhabilitation du martyr !...

Angèle était visiblement épuisée par les souffrances subies depuis si longtemps et par les ébranlements formidables éprouvés depuis quelques semaines.

René Moulin la vit chanceler et porter sa main au côté gauche de sa poitrine, comme si les battements de son cœur s'arrêtaient tout à coup.

—Prenez mon bras, madame... lui dit-il affectueusement. Permettez-moi de vous reconduire jusqu'à la rue Notre-Dame-des-Champs... Je vous laisserai à votre porte... J'irai chez moi et j'en reviendrai avec la preuve promise...

—J'accepte... balbutia Mme Leroyer, dont



Livide, le visage contracté, il penchait la tête pour écouter mieux ce qu'allait dire l'inconnu.—(Page 47, col. 1.)

de l'innocence de mon ancien patron... ces preuves qu'Abel cherchait vainement, je les possède...

—Que dites-vous ? s'écria Mme Leroyer dont une émotion violente fit tressaillir les muscles comme sous le choc d'une étincelle électrique.

—Je dis... mais d'abord, pardonnez-moi, madame, de vous rappeler par ma présence et par mes paroles une douleur cuisante, un souvenir sanglant... Depuis plus de huit jours je vous cherche dans Paris pour vous apporter une espérance... ou plutôt une certitude... Je dis que nous ne pourrions, hélas ! rendre la vie à celui qui n'est plus, mais que nous pourrions au moins rendre l'honneur à son nom...

L'exaltation passagère de Mme Leroyer avait brusquement disparu.

—C'est rêver l'impossible... murmura-t-elle d'un ton découragé.

la défaillance grandissait et qui commençait à craindre de se trouver mal.

René Moulin l'entoura des soins tendres et respectueux qu'un fils prodigue à sa mère, et s'éloigna lentement avec elle.

Le duc Georges de la Tour-Vaudieu, caché derrière le rideau mouvant des ifs, n'avait pas perdu une syllabe du court entretien que nous venons de sténographier.

Il quitta tout effaré son poste d'espionnage et, s'élançant dans les intervalles des sépultures, sans souci de fouler les pierres tombales, ils se précipita vers la sortie qu'il atteignit haletant.

Théfer, en le voyant paraître le visage décomposé et les yeux injectés de sang, comprit qu'il se passait quelque chose d'insolite et n'attendit point d'être appelé pour se rapprocher de lui.

—Eh bien ! monsieur le duc ? demanda-t-il.

—Il vient, répondit Georges d'une voix essouffée et presque indistincte. Dans quelques minutes il sortira du cimetière.

—Seul ?

—Non... en compagnie d'une femme en grand deuil...

—Devrai-je opérer l'arrestation sur-le-champ ?

—Oui, car il ne faut pas que ce misérable puisse aller chez lui...

—Monsieur le duc connaît donc maintenant la demeure de cet homme ?

Georges de la Tour-Vaudieu fit un signe négatif.

—Dans ce cas, poursuivit Théfer, ne vaudrait-il pas mieux le filer jusqu'à son logis ?

—Non... murmura le duc qui se disait tout bas : Il pourrait donner son adresse à la veuve en la reconduisant, et ce serait un danger...

Il ajouta, mais à voix haute :

—Si j'ignore la demeure, en échange je sais le nom... l'homme s'appelle René Moulin, il est mécanicien et il arrive de Londres...

—C'est tout ce qu'il me faut pour agir...

—Venez me prévenir dès que vous aurez l'adresse...

—Que monsieur le duc soit tranquille, il recevra bientôt ma visite...

A ce moment René, soutenant Mme Leroyer, parut à quelques pas de la porte de sortie.

Georges l'aperçut.

—Le voici... dit-il à Théfer d'une voix à peine distincte.

—L'homme à la barbe brune ?

—Oui... Faites votre devoir.

L

Le duc, tournant ses talons, s'éloigna aussitôt et monta dans la voiture de place qui l'avait amené.

En refermant la portière, il dit au cocher :

—Restez là jusqu'à nouvel ordre...

L'odieux personnage voulait assister à l'arrestation provoquée par lui et jouir de son triomphe.

Il souleva le coin d'un des stores et regarda l'agent de police exécuter les ordres donnés.

Théfer, que ses hommes ne perdaient pas de vue, leur fit un signe convenu.

Ils se tinrent prêts à agir.

René s'avancait toujours, soutenant Mme Leroyer.

Il cherchait une voiture pour la reconduire.

De l'autre côté de la chaussée, en face du cimetière, se trouvait une station de fiacres.

Déjà le mécanicien se dirigeait de ce côté ; mais à peine avait-il fait quelques pas qu'il vit en face de lui Théfer, immobile et souriant.

René fit halte.

—Vous avez à me parler, monsieur ? demanda-t-il.

Théfer, souriant toujours, lui mit la main sur l'épaule et répondit :

—Au nom de la loi, je vous arrête...

Mme Leroyer poussa un cri d'épouvante, et le tremblement nerveux qui la secouait redoubla.

Le mécanicien stupéfait, abasourdi, recula d'un pas.

Les deux agents de l'inspecteur étaient derrière lui, prêts à réprimer toute tentative de fuite.

Le premier moment de stupeur passé, le brave garçon reprit son aplomb.

—Vous m'arrêtez, moi ? dit-il. C'est avoir un peu de toupet ! Je ne suis point ennemi du petit mot pour rire ; mais les plaisanteries du genre de celle-là, vous savez, je les trouve mauvaises !

—Malheureusement je ne plaisante pas... Répliqua Théfer.

—Alors, c'est que je ressemble à quelqu'un que vous cherchez...

—C'est bien vous que je cherche.

—Moi ? fit avec un commencement d'inquiétude l'ancien apprenti de Paul Leroyer. Pas possible !

—Vous, René Moulin, mécanicien, arrivant de Londres... Ceci doit vous prouver qu'il n'y a pas d'erreur.

En voyant qu'il était parfaitement désigné et qu'on l'appréhendait au corps en toute connaissance de cause, René perdit un peu la tête et, certes, il y avait de quoi !

—Qu'est-ce que cela signifie ? De quoi m'accusent-on ? demanda-t-il en élevant la voix sans le savoir.

—Oh ! pas de cris, pas de bruit, pas de scandale ! fit vivement Théfer. Cela serait inutile, nous sommes en force... Allons, monsieur, il faut nous suivre...

—René, mon enfant, dit à son tour Mme Leroyer, ce ne peut être qu'une méprise... la moindre explication donnée par vous suffira certainement pour la dissiper... Ne résistez pas, je vous en supplie. Suivez ces messieurs qui remplissent en vous arrêtant un pénible devoir, et n'oubliez pas que je vous attends...

—Oui, madame, oui, ce ne peut être qu'une méprise, répliqua le mécanicien avec feu. Je ne crains pas la justice... Ma conscience est tranquille... Montez en voiture, retournez chez vous, et attendez-moi dès que je serai libre, ce qui ne saurait tarder, car pour débrouiller cette affaire il faudra cinq minutes à peine... A bientôt et, en attendant, embrassez-moi, voulez-vous, madame ?

—Ah ! de tout mon cœur !...

Et la veuve de Paul Leroyer se jeta dans les bras de René Moulin, qui la serra contre sa poitrine.

Après une longue étreinte Angèle, brisée par cette nouvelle douleur de voir s'éloigner, prisonnier entre des agents, celui qu'elle devinait honnête et qui lui apportait un espoir inattendu, essuya ses yeux humides et monta dans un fiacre qui s'était approché.

René la regarda partir et lui envoya de la main un dernier adieu.

—Maintenant, monsieur, dit-il à Théfer, je suis prêt à vous suivre... Trouverez-vous ma question indiscrète si je vous demande où vous allez me conduire ?

—Au poste le plus proche, d'abord, répliqua l'inspecteur, et ensuite à la Préfecture de police...

—Eh bien ! allons au poste, et soyez tranquille, je ne tenterai pas de m'échapper... Je suis trop fort de ma conscience pour me donner l'air d'avoir peur...

On se dirigea vers le poste de police de la barrière du Maine.

Théfer avait plusieurs raisons pour ne pas conduire directement son prisonnier à la Préfecture.

Il voulait d'abord inscrire le nom de René Moulin dans l'espace laissé en blanc sur le mandat d'amener ; il voulait ensuite faire une tentative auprès du mécanicien pour connaître son adresse, afin de la donner ou plutôt de la vendre au duc de la Tour-Vaudieu ; il voulait enfin inventer un prétexte d'arrestation et rédiger un rapport motivé tant bien que mal.

Le misérable tenait à gagner son argent en conscience, et, autant que possible, sans trop se compromettre.

Le sénateur n'avait pas perdu le moindre détail de la scène que nous venons de raconter.

Quand il se fut assuré que René Moulin s'éloignait entre les agents, il laissa retomber le coin du store et dit au cocher :

—Rue Saint-Dominique...

La voiture partit.

Une demi-heure plus tard M. de la Tour-Vaudieu, rentrant dans son hôtel, traversait le vestibule entre une double haie de valets de pied respectueusement inclinés.

.

Pendant le temps nécessaire pour gagner la porte de la barrière du Maine, René ne prononça pas un mot.

Il marchait la tête baissée, réfléchissant, se demandant ce que signifiait son arrestation, et quels faits compromettants la police la plus soupçon-

neuse pouvait relever contre lui, qui n'avait pas dans toute sa vie une action mauvaise ou seulement une action douteuse à se reprocher.

René Moulin n'était point un sot, il s'en fallait même du tout au tout. Il possédait un esprit fort juste et répondait de façon très logique.

Or, voici son raisonnement en cette circonstance :

—Je n'ai jamais tué, jamais volé, et le diable lui-même ne saurait m'accuser de rien de semblable... Je me trouvais, il est vrai, à la *Canette d'Argent* il y a quelques jours quand on est venu faire des arrestations, mais Loupiat aurait attesté que ma présence dans son établissement avait pour unique motif le plaisir de lui serrer la main...

Je ne puis, d'ailleurs, être compromis pour avoir pris la défense d'un commissaire de police... Je mériterais plutôt les éloges de l'administration...

Donc ce n'est pas cela ; mais qu'est-ce que c'est ? J'arrive à peine à Paris que j'ai quitté depuis dix-huit ans... Je n'y ai pas un ami, je n'y connais personne, et les agents me connaissent, puisqu'ils ont prononcé mon nom en m'arrêtant... C'est la bouteille à l'ancre, tout ça !

Soudain il tressaillit.

Trois mots de Théfer lui revenaient à la mémoire. L'inspecteur avait dit :

—Vous êtes bien René Moulin, mécanicien, arrivant de Londres.

Ces trois mots : *Arrivant de Londres*, ouvraient une sorte de percée lumineuse dans les ténèbres où s'égarait le brave garçon.

Il avait entendu parler, comme tout le monde, des sociétés secrètes dont les chefs résidaient en Italie et surtout à Londres.

Il n'ignorait pas que depuis quelque temps on arrêtait volontiers tous ceux qui, à tort ou à raison, étaient soupçonnés d'appartenir à ces sociétés.

—C'est positivement cela !... se dit-il alors. Quiconque arrive d'Angleterre est suspect... On aura su mon nom à l'hôtel du *Plat d'Étain*, on m'aura filé et, crac ! le grappin, sans plus attendre ! Ça n'est pas commode ! Comment me disculper tout de suite ? S'il s'agissait d'un crime, les choses iraient sur des roulettes, et je prouverais clair comme le jour que je ne l'ai ni commis, ni pu commettre... mais en matière politique on est absolument dans le vague... Les juges, qui voient en vous un ennemi du gouvernement et de la société, sont grincheux et défiant, et le moindre rapport d'un agent maladroit ou hostile peut me tenir sous les verrous pour cinq ou six semaines...

René Moulin, dont les mains étaient libres, se gratta l'oreille avec une contrariété manifeste et poursuivit :

—On fera des enquêtes... Je serai sans doute obligé de donner les adresses de braves Anglais auxquels on écrira pour avoir des renseignements sur mon compte... Il faudra qu'ils répondent, ces braves Anglais... Ça n'en finira pas !... Et la bombe éclate juste au moment où je retrouve la pauvre Mme Leroyer... où je lui apporte un espoir... Ce brouillon de lettre que je lui avais promis, elle ne pourra l'avoir !... Quelle déception ! quel chagrin pour elle !... Sans compter qu'on ira sûrement opérer une perquisition à mon domicile, qu'on trouvera chez moi ce chiffon de papier auquel on ne pourra rien comprendre, mais dont on s'emparera très bien tout de même... Alors, adieu ce que j'avais rêvé !...

Pendant une ou deux secondes les traits de René Moulin exprimèrent un découragement absolu, un profond abattement ; puis la flamme, un instant voilée, se ralluma dans son regard.

—Oh ! mais, minute ! se dit-il. Avant de jeter le manche avec la cognée, il faut savoir de quoi il retourne ! Si messieurs les agents n'ont pas mon adresse, ils ne l'auront que lorsque le précieux papier sera entre les mains de la veuve de Paul Leroyer... Comment je m'y prendrai pour cela ? Le diable m'emporte si je m'en doute, mais il faut que ça se fasse, et ça se fera !...

On venait d'atteindre le poste de la barrière.

—Entrez... commanda Théfer.

René obéit. Il franchit le seuil et salua les petits soldats qui regardaient avec des yeux ronds par la curiosité le visage du prisonnier.

Théfer dit quelques mots à voix basse au sergent commandant le poste, qui l'écouta très attentivement, puis il demanda tout haut :

—Vous avez un *violon*, ici ?
Le sergent fit une réponse affirmative.

LI

—Eh bien ! poursuivit l'inspecteur, qu'on y installe ce gaillard-là, jusqu'au moment prochain où j'aurai besoin de lui.

Un soldat fit tourner sur ses gonds la porte du violon qui s'ouvrait dans le poste même.

On allait y pousser René, mais il y entra de la meilleure grâce du monde et sans dire une parole.

Théfer alors frappa sur l'épaule du sergent que cette familiarité laissa très froid, et reprit :

—Maintenant, mon brave, voulez-vous me donner ce qu'il faut pour écrire...

Le sergent désigna de la main une table placée dans un des angles du corps de garde et sur laquelle se trouvaient un encrier de plomb, deux ou trois mauvaises plumes de fer, et un gros registre dont la couverture crasseuse attestait de longs services.

C'était le livre des rapports.

Théfer s'assit à la table, ouvrit le livre, tira de sa poche son portefeuille, et de son portefeuille deux ou trois feuilles à *en-têtes* imprimés qu'il déplia et qu'il étala sur le livre.

Ces feuilles étaient des mandats d'amener.

Théfer s'occupa d'en remplir un, signé d'avance par qui de droit.

Il écrivit son nom d'abord, comme requis par le chef de la sûreté, puis les noms et profession de René Moulin, mécanicien, arrivant de Londres.

Ensuite il songea à confectionner son rapport et à donner une tournure légale à l'arrestation la plus arbitraire qu'il fût possible d'imaginer.

Ici nous ouvrons une parenthèse.

Nous n'étonnerons pas beaucoup nos lecteurs en affirmant que pendant une certaine période de l'empire, période où les sociétés secrètes conspiraient chaque jour contre la vie du chef de l'État, les agents avaient reçu de la Préfecture des pouvoirs excessifs, qu'on jugeait indispensables pour les mettre à même de courir sus à toute heure aux ennemis du gouvernement et du repos public.

Il faudrait bien se garder de croire que nous ayons le moins du monde l'intention de faire campagne contre la police. Nous la soutiendrions plutôt contre ses adversaires, et notre estime est tout entière acquise à ces honnêtes et courageux agents qui sont les soldats de la loi, soldats obscurs, d'autant plus héroïques qu'ils affrontent des dangers sans gloire...

Mais les exceptions fortifient les règles.

Nous sommes convaincus qu'à l'époque où se passaient les faits que nous racontons, bien peu d'inspecteurs ont abusé du pouvoir discrétionnaire confié à leur loyauté.

Théfer, ambitieux et avide, était l'exception.

Le rapport du drôle consistait en quelques phrases vagues auxquelles les circonstances prétaient une apparence de valeur.

Le mécanicien René Moulin, disait ce rapport, était signalé comme émissaire d'Italiens réfugiés à Londres qui avaient juré la mort du chef de l'État.

Arrivé à Paris depuis huit jours, sa conduite était absolument suspecte, car il vivait en bourgeois aisé et ne cherchait aucun travail.

Donc il recevait une subvention de ceux qui l'envoyaient en France.

Ces lieux communs suffiraient sans le moindre doute pour provoquer une instruction.

Or, en admettant que cette instruction dût aboutir à une ordonnance de nonlieu, Théfer n'en aurait pas moins fait preuve de zèle, et René Moulin ne serait remis en liberté qu'après quelques jours et même quelques semaines de détention préventive.

Et c'était là tout justement ce que voulait M. le duc de la Tour-Vaudieu.

Son rapport rédigé, corrigé, lu et relu, l'inspecteur enfoua la plume dans la boue noire de l'encrier de plomb et dit à l'un de ses agents :

—Amenez notre homme... Je vais lui faire subir un premier interrogatoire...

L'agent se hâta d'ouvrir la porte du violon où René attendait sans la moindre impatience, pour des raisons particulières et fort intéressantes, que nous allons connaître.

René avait franchi le seuil de sa prison provisoire sans un murmure, sans une plainte, sans une observation.

Il allait rester seul un instant et l'agent de police, en lui procurant ces quelques minutes de solitude, semblait deviner son désir.

Une fois dans le violon, qu'éclairait assez mal une étroite et fenêtrée grilladée, le mécanicien tira de sa poche son porte-monnaie et en examina le contenu.

Il y trouva deux billets de banque, un de cinquante francs et l'autre de cent francs, quelques louis et de la menue monnaie.

L'or et les pièces blanches restèrent dans leurs cases respectives, mais notre ami plia en long et très serrés les billets de banque qu'il introduisit dans un gousset de montre pratiqué entre la ceinture de son pantalon.

—On m'enlèverait peut-être ça à la Préfecture, se dit-il, et j'en aurai besoin si on me garde... C'est peu probable, mais tout est possible... Mieux vaudra déposer cet argent au greffe de la prison, si on me conduit en prison... Ce gousset de montre est étroit et presque invisible... Au cas qu'on me fouille, on ne pensera pas à regarder là...

Les billets mis en lieu sûr, René tira de sa poche un trousseau de clefs.

—Bigre ! murmura-t-il, j'ai oublié la clef de mon secrétaire sur la surrure ! ! En voilà une distraction ! !...

Presque aussitôt il ajouta :

—Après tout, cela ne fait rien, et ça m'évitera la peine de la cacher, mais il faut trouver moyen de mettre à l'abri des recherches celle de mon logement...

Et il retira de son anneau brisé la clef en question.

Elle était de mince volume, nous le savons, la concierge de la place Royale en ayant fait la remarque.

René ôta son pardessus.

Il se servit de son canif pour découdre quelques points à l'envers du collet de ce vêtement, de provenance anglaise et de drap fort épais.

Ensuite, entre l'étoffe et la doublure, il glissa la clef.

Après s'être assuré qu'elle avait toutes les chances du monde d'échapper à des investigations un peu superficielles, il remit son paletot.

En ce moment la porte du violon s'ouvrit.

—Sortez ! commanda l'agent subalterne.

René obéit et regarda autour de lui comme pour savoir de quel côté il devait se diriger.

—Avancez ici ! lui cria Théfer.

Le mécanicien s'approcha.

L'inspecteur reprit :

—Vous vous nommez René Moulin ?

—Vous le savez bien ! répliqua sèchement le prisonnier. Je n'ai point renié mon nom, ce me semble, et d'ailleurs il est écrit sur votre mandat...

—Ne rendez pas votre affaire plus mauvaise par une attitude insolente ! dit l'inspecteur d'une voix rude.

—Si vous me trouvez insolent, ne me questionnez pas et conduisez-moi devant qui de droit...

—Vous êtes devant qui de droit ! Répondez donc avec convenance, je vous le conseille dans votre intérêt... Vous arrivez de Londres ?...

—Vous m'avez déjà dit cela en m'arrêtant... Je ne me suis point inscrit en faux contre votre affirmation, donc vous étiez dans le vrai...

L'inspecteur fronça le sourcil.

—A quoi voulez-vous arriver en ergotant ainsi ? s'écria-t-il.

—Je n'ergote pas... Je constate que vous me demandez deux fois de suite les mêmes choses, ce qui est ennuyeux pour moi, fatigant pour vous, et inutile pour tout le monde...

L'impatience gagnait Théfer.

—Où demeurez-vous ? fit-il brusquement...

René s'attendait à cette question.

—Où je demeure ? répéta-t-il. Ah ça ! mais il me semble que vous devez le savoir...

—Répondez quand même...

—Jamais de la vie ! Si vous ignorez mon adresse, ce n'est pas à moi de vous l'apprendre... Faites votre métier, cherchez...

Théfer regarda son interlocuteur bien en face, dans le blanc des yeux, et lui dit d'un ton gros de menaces :

—Alors c'est un parti pris d'impertinence ?

—Je n'ai d'autre parti pris que celui de rester dans mon rôle et de vous empêcher de sortir du

vôtre. Vous êtes un agent de la sûreté, je le crois, quoique vous ne m'en ayez point donné la preuve. Vous avez un mandat d'amener contre moi... Je ne l'ai pas vu, mais je suis convaincu qu'il existe... Vous obéissez à vos chefs, vous m'arrêtez, c'est bien, je n'ai rien à dire... Si la police fait un *impair* ce n'est pas votre faute... Aussi, même dans le cas où vous auriez été seul contre moi, je n'aurais pas opposé la moindre résistance, par respect pour la loi que vous représentez ; mais vous n'avez reçu de personne le mandat de me questionner, une fois mon identité reconnue... Un commissaire de police, ou un juge d'instruction, ou un procureur impérial, ont seuls le droit de me faire subir un interrogatoire... Vous n'avez pas ce droit... Conduisez-moi devant un magistrat et, quand je saurai de quoi on m'accuse, je verrai ce que j'ai à répondre... C'est parfaitement compris, n'est-ce pas ? Alors plus de questions, car je resterai aussi muet que je viens d'être bavard, ce qui n'est pas peu dire...

—Bref, vous ne voulez pas me donner votre adresse ? reprit Théfer après un silence.

—Non.

—Prenez garde ! Ce refus sera certainement interprété contre vous...

René ne broncha pas.

—Vous aggravez votre situation.

Même silence.

L'inspecteur frappa du pied.

—Je vous prouverai que je suis le maître... fit-il en serrant les dents. On va vous fouiller...

—C'est brutal, mais c'est votre droit... D'ailleurs vous êtes le plus fort... Fouillez moi donc...

Théfer eut un mouvement de colère qui se traduisit par une étrange grimace.

L'inspecteur de la sûreté, nous n'avons pas encore eu l'occasion de le dire, était affligé dans certaines circonstances d'un petit défaut de prononciation et d'un tic nerveux très accusé.

LII

Lorsqu'il parlait lentement, d'une voix calme, d'un ton digne, il avait un léger zéyement qui pouvait à la rigueur passer inaperçu, et qui disparaissait complètement quand Théfer s'animait et que sa parole devenait brève et brusque.

Il le savait bien, aussi s'appliquait-il à prendre avec ses subordonnés un ton soldatesque et quasi brutal.

Le tic nerveux, très irrégulier d'ailleurs, contractait par instants ses lèvres et ses paupières, du côté gauche du visage, lorsqu'il était énervé ou irrité.

Il regarda d'un air furibond le prisonnier qui se permettait de lui tenir tête, et le tic se produisit aussitôt, contractant la paupière et crispant la lèvre.

René, qui n'avait point les yeux fixés sur l'agent, ne s'aperçut de rien et répéta :

—Fouillez-moi donc !... Ce n'est pas ce que vous trouverez dans ma poche qui rendra mon cas plus mauvais...

—C'est bien !... dit Théfer, puis il ajouta en s'adressant à l'un de ses agents : Voyez un peu s'il n'a rien déposé dans le violon...

L'agent s'empressa d'obéir.

—Fouillez... commanda l'inspecteur au second de ses hommes.

—Je vais lui rendre la besogne facile... dit vivement René en retournant ses poches. Voici d'abord un trousseau de clefs...

—Les clefs de chez vous ? demanda Théfer.

—De chez moi ou d'ailleurs... Ça ne vous regarde pas... Voici mon porte-monnaie, il contient, comme vous pouvez le voir, soixante-sept francs soixante centimes et un bouton de bretelle...

—Pas de balivernes !... cria l'inspecteur furieux, en appuyant brutalement sa main sur l'épaule de René.

Ce dernier se révolta.

—Ah ! fit-il d'une voix sifflante, halte-là, monsieur, s'il vous plaît ! Je vous permets tout en paroles, mais à bas les mains, sinon je ne réponds pas de moi ! Je suis très doux de mon naturel, vous en avez la preuve, mais quand on m'exaspère je ne me connais plus... Donc, dans notre intérêt à tous les deux, faites votre devoir et rien que votre devoir...

Théfer, rongé par son frein, haussa les épaules et demanda :

—Avez-vous des papiers ?
—Parbleu !
—Où sont-ils ?
—Pas dans mes poches, bien sûr !... Vous comprenez que je me m'attendais guère à en avoir besoin...

—C'est ce dont nous allons nous assurer...
Et l'inspecteur se mit en devoir d'aider son subalterne à fouiller le prisonnier.
Ce dernier ne sourcilla pas, quoique son inquiétude fût grande.

Il craignait qu'en se promenant sur ses vêtements, les doigts des policiers ne rencontrassent sa clef ou ses billets de banque.

Il en fut quitte pour la peur, quoique Théfér pratiquât la fouille non seulement avec conscience mais avec acharnement, désireux de trouver quelque papier, quelque note, qui fournît un renseignement.

Les objets cachés par René d'une façon si adroite échappèrent à ses investigations.

L'inspecteur était pâle de rage, mais il conservait une apparence de calme que démentait son tic nerveux ; il ne laissait rien paraître de sa profonde déception.

Le prisonnier ayant obstinément refusé d'indiquer sa demeure, Théfér ne pouvait envoyer l'adresse au duc de la Tour-Vaudieu qui l'attendait avec une fiévreuse impatience. Cela surtout le mettait hors de lui-même.

—Ce drôle ne parlera que devant le juge d'instruction... se dit-il. Peut-être même faudra-t-il quelques jours de prison pour triompher de son entêtement... Je veillerai... Le duc attendra... Dans tous les cas l'homme n'est plus un danger pour lui, puisque le voilà pris, et que dans une demi-heure il sera sous les verrous.

L'agent chargé par Théfér de s'assurer si le prisonnier n'avait pas profité de ses quelques minutes de solitude pour cacher dans un coin du violon des papiers compromettants, reparut.

Les recherches avaient été vaines.
—C'est bien... fit l'inspecteur, puis se tournant vers le chef du poste qui venait d'assister à toute la scène précédente sans mot dire, il ajouta : Sergent, il faut quatre hommes pour conduire ce qui-dam à la Préfecture.

Le sergent donna des ordres.
René étendit la main vers les louis d'or et les quelques pièces blanches sortis de son porte-monnaie et étalés sur la table crasseuse.

—Pas de plaisanterie... dit-il. Je reprends mes capitaux... C'est bien du moins que je puisse me payer un petit verre à la cantine...

—Cet argent vous sera rendu à la Préfecture si on le juge convenable... répliqua Théfér.

Et il mit sans autre façon dans sa poche l'or et les pièces blanches.

Les petits soldats requis pour un service d'escorte avaient pris leurs fusils et, surveillés par un caporal, attendaient.

L'idée de traverser Paris sous bonne escorte, en butte à l'injurieuse et stupide curiosité des passants, horripilait René.

—Ah ça ! demanda-t-il à Théfér, est-ce qu'il est bien utile de déranger ces braves gens ? Est-ce que nous ne pourrions pas, vous, vos hommes et moi, faire paisiblement la route en fiacre ?

—A vos frais, alors ? demanda l'inspecteur.

—Bien entendu...
—La chose n'est pas défendue, donc elle est permise, et puisque vous avez de l'argent je ne refuse pas de m'y prêter...

Et Théfér envoya l'un de ses sous-ordres chercher une voiture.

Trois quarts d'heure plus tard, après les formalités d'usage, le mécanicien fut éroué.

Il demanda la pistole comme c'était son droit.

On le conduisit dans une des chambres indépendantes des grandes salles du dépôt, et il se trouva isolé.

Théfér alla porter son rapport au bureau du commissaire aux délégations judiciaires, et fit à sa manière le récit de ce qui s'était passé.

—J'ai la ferme croyance, pour ne pas dire la certitude, ajouta-t-il, que je viens de mettre la main sur un conspirateur dangereux... le fait seul de cacher obstinément son adresse est, selon moi, la preuve indiscutable de sa culpabilité... il lui importerait peu qu'une visite domiciliaire ait lieu

chez lui, si la police ne devait découvrir en son logis des papiers importants...

Le commissaire hochait la tête d'une façon affirmative, félicita Théfér de son zèle, et sans perdre une minute envoya le rapport à l'un des juges d'instruction chargés des affaires essentiellement politiques.

A l'époque où se passaient les faits que nous racontons, les bureaux des juges d'instruction dont il s'agit étaient encombrés de dossiers, les arrestations se succédant rapidement.

Le résultat fatal de ces choses était d'une part la longueur des incarcérations préventives, et de l'autre la lenteur tout à fait illégale avec laquelle on procédait aux interrogatoires.

Le dossier de René prit donc un numéro d'ordre. Quant au mécanicien lui-même il fut expédié à Sainte-Pélagie sans avoir été entendu, malgré ses supplications.

—Qu'on me dise seulement de quoi je suis accusé ! ! s'écria-t-il. Je me mine à chercher sans trouver rien... Ça me mettra du moins l'esprit en repos...

On ne se donna pas la peine de lui répondre, et on l'engagea à attendre avec patience et résignation que son tour fût venu.

Théfér, voyant la tournure que prenaient les choses, avait jugé nécessaire de prévenir le duc de la Tour-Vaudieu.

Ce dernier ne se sentait qu'à demi rassuré par l'arrestation qui éloignait momentanément le danger.

Il aurait donné de bon cœur une grosse part de sa fortune pour connaître la demeure du mécanicien...

Mais il lui fallait s'armer de patience, lui aussi, et attendre le résultat du premier interrogatoire dont Théfér s'était chargé de lui rendre compte.

—Et ne craignez rien, monsieur le duc ! avait ajouté l'inspecteur. Dès que nous saurons où loge ce René Moulin, nous devancerons chez lui le juge d'instruction, je vous le promets...

* * *

Brisée par des émotions successives, par des douleurs renaissantes, et foudroyée à sa sortie du cimetière par l'arrestation du mécanicien, Mme Leroyer regagna seule, dans un état d'effrayante prostration, son logis de la rue Notre-Dame-des-Champs où le docteur Etienne Loriot, en compagnie d'une voisine pauvre et de bonne volonté, prodiguait des soins à Berthe.

Depuis quelques minutes à peine la pauvre enfant venait de reprendre connaissance...

La crise étant passée, ce fut avec une immense joie qu'elle revit sa mère mais en même temps avec une profonde angoisse, que partagea le jeune médecin.

Mme Leroyer, prise d'un tremblement nerveux auquel se joignait une fièvre violente, ne semblait plus en pleine possession de son intelligence.

Elle n'entendait ou ne comprenait pas les questions que lui adressait Etienne, et murmurait des phrases inachevées relatives à un événement inconnu de ses auditeurs.

Ses dents claquaient, tandis qu'une abondante sueur mouillait la racine de ses cheveux.

Il fallut la mettre au lit.

Là, Etienne étudia minutieusement l'état de la pauvre mère, et cette étude n'amena pour lui aucune conviction rassurante.

Depuis plusieurs semaines, nous le savons déjà, la veuve du supplicié déclinait rapidement.

Elle était atteinte d'une maladie de cœur à laquelle les derniers et terribles secousses avaient fait faire de grands progrès.

La funèbre échéance pouvait désormais arriver d'une heure à l'autre.

Etienne écrivit une ordonnance et, avant de quitter le logis, attira Berthe à l'écart.

LIII

—Pardonnez-moi d'ajouter une douleur à vos douleurs en des moments si tristes... murmura-t-il à son oreille, ma conscience m'oblige à ne vous point cacher la gravité de la situation... Faites prendre à madame votre mère, sans le moindre retard, la potion que le pharmacien vous enverra tout à l'heure par un de ses aides... Mais ce n'est pas tout... Il faut que le calme le plus absolu règne autour de notre chère malade... La sensibilité mor-

bide du système nerveux a pris chez elle des proportions si anormales que la moindre émotion suffirait pour déterminer une catastrophe... Veuillez donc... veillez sans cesse... C'est une question de vie ou de mort.

—Je veillerai, docteur... répondit la jeune fille d'une voix à peine distincte. Je veillerai, je vous le promets...

—Il faut vous adjoindre quelqu'un... reprit Etienne.

—A quoi bon ?

—Vous êtes épuisée, mademoiselle... Vous avez besoin de repos, vous aussi... vous succomberiez à la tâche...

Berthe ne répondit pas, tant elle sentait que le docteur disait la vérité.

Etienne poursuivit :

—La personne qui est là... cette voisine qui m'assistait auprès de vous tout à l'heure avec beaucoup de zèle et d'intelligence, vous est-elle assez connue pour que vous l'admettiez dans votre intérieur comme garde-malade si elle est disponible ?

—C'est une excellente et très honnête femme, oui, docteur, avec laquelle je pourrais m'entendre facilement... Je lui demanderai de me venir en aide pendant quelques jours, jusqu'à ce que je me sois reposée un peu... Je suis sûre qu'elle le fera volontiers et se contentera d'un modique salaire...

La suite au prochain numéro



Grande Exposition

Nous avons le plaisir d'annoncer l'ouverture pour cette semaine d'une

SALLE D'ETALAGE

D'Articles de Fantaisie,

CHEZ

Mme BRAZIER,

127, ST-LAURENT

Cette salle a été ouverte pour l'exposition convenable d'ouvrage de tous genres et d'objets de fantaisie, confectionnés et importés en vue des fêtes. Plusieurs caisses de marchandises de haut goût reçues de New-York et exposées à l'étalage spécial pour les fêtes.

Cartes de Noël et du Jour de l'An

GRANDS SACRIFICES

DANS LES

CHAUSSURES

Chaussures de tous genres, haute nouveauté et commodes, confection supérieure à des prix extraordinairement bas.
Chaussures pour dames et enfants, une spécialité.
Chaussures à ordre exécutées promptement par des mains habiles ; prix défiant toute concurrence.
Claques à 5 cents de bénéfice par paire.

Magnifiques slippers en velours à \$1

GRANDE SPÉCIALITÉ

Dans les chaussures pour hommes. Ouvrage en veau couru à la main et de première classe pour \$2.50, à la maison

N. GAGNON,

892, rue Sainte-Catherine, Montréal

CADEAUX ! CADEAUX ! !

Avant de faire vos achats de présents de Noël et du Jour de l'An, n'oubliez pas de venir voir mes Trains Sauvages, Trains neufs, Poupées, Gravures, Services de Table, etc., etc., le tout donné aux acheteurs de Thé et de Café.
Présents donnés aux acheteurs d'une livre et plus.

GEORGE BRISTOL,

177, rue Saint-Laurent, Montréal